SEPTEMBRE 2016

LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

L'ÉCHO

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

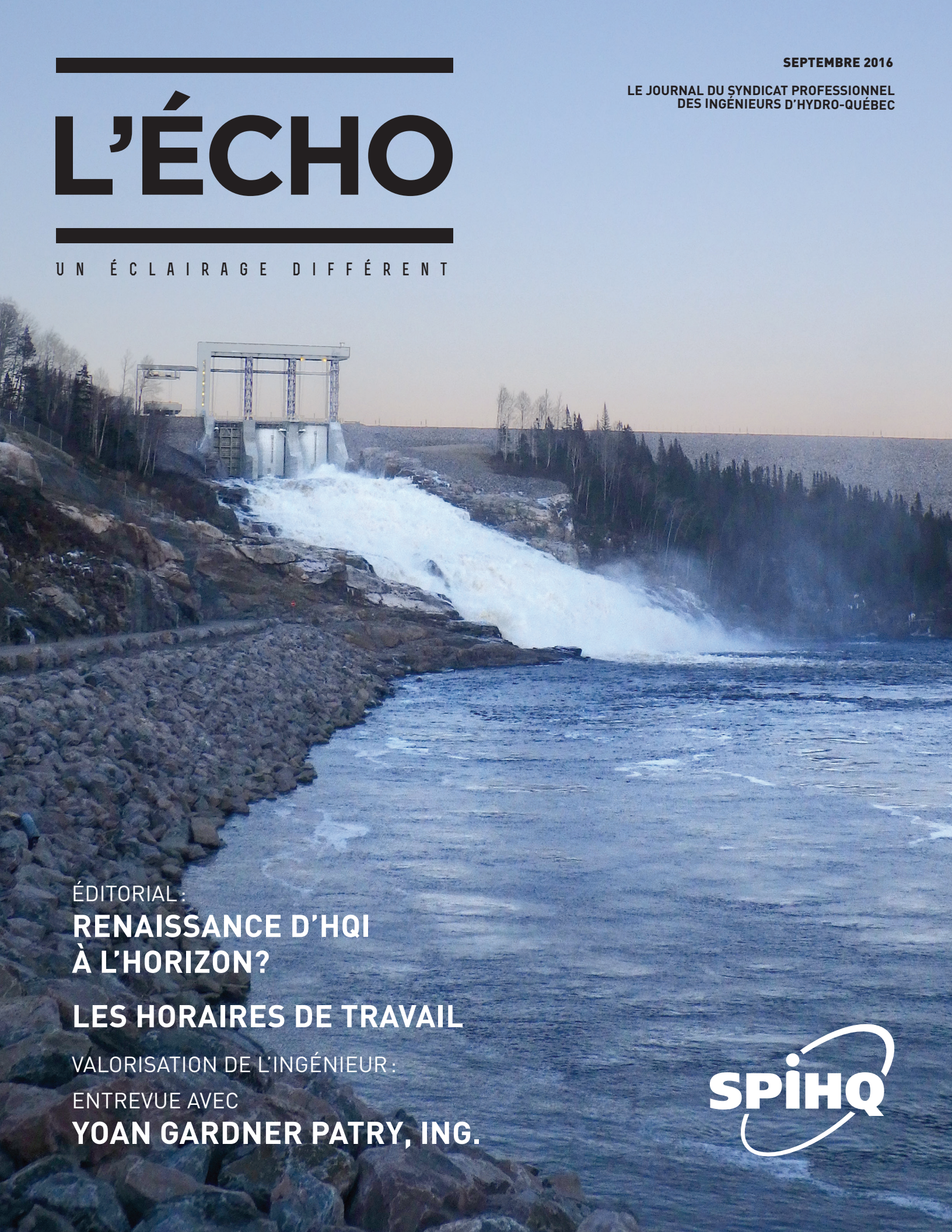

ÉDITORIAL :

RENAISSANCE D'HQI À L'HORIZON?

LES HORAIRES DE TRAVAIL

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :

ENTREVUE AVEC

YOAN GARDNER PATRY, ING.

SPIHQ

Ferraz Shawmut devient

MERSEN

Un nom plus court. Une expertise accrue en protection de systèmes photovoltaïques

Notre nom a changé. Mersen propose les solutions qui vous permettrons de protéger vos systèmes photovoltaïques. Mersen vous protège du boitier de répartition et de l'onduleur au panneau et au réseau de distribution. Nous offrons fusibles, porte-fusibles, commutation, parasurtenseurs, systèmes de refroidissement et de filage – tous conçus pour vous permettre de pouvoir générer de l'énergie solaire fiable et en toute sécurité.

Pour en savoir plus ? Visiter le site:

ep-ca.mersen.com

Mersen Canada
6200, Kestrel Road, Mississauga, ON L5T 1Z1
T 416-252-9371 tor.info@mersen.com

ep-ca.mersen.com

Volume 52 Numéro 4

L'Écho, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ), est publié 5 fois par année. Il est distribué aux membres et aux partenaires du Syndicat. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

Coordonnées du SPIHQ

1255, boul. Robert-Bourassa, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 3X1
Tél.: 514 845-4239 ou 1 800 567-1260
Téléc.: 514 845-0082 ou 1 800 947-1767
Courriel: spihq@spihq.qc.ca
Site Internet: www.spihq.qc.ca

Christine Marceau
Agente de communication
Tél.: 514 845-4239, poste 109
Courriel: communication@spihq.qc.ca

Comité Communications et formation syndicale

Isabelle Simard, ing., responsable
418 696-4500, poste 6721

Révision et correction d'épreuves

SPIHQ

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Couverture

Photo : Nicolas Cloutier, ing.

Tirage

2 500 exemplaires

Ce journal est imprimé sur du papier Rolland Enviro100

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada (ISSN 0710-2879)

Publicité

Servaco Inc.
Tél.: 514 276-0081
Téléc.: 514 276-2461
8061, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2P4
Courriel: info@servaco.ca

Impression

Imprimerie Raymond
Tél.: 514 277-3329
Téléc.: 514 276-2461
8061, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2P4

SOMMAIRE

4
LE SPIHQ A BESOIN DE VOUS

5
RENAISSANCE D'HQI À L'HORIZON ?
Par le Bureau

6
LES HORAIRES DE TRAVAIL – PREMIÈRE TENTATIVE DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE ?
Par Louis Champagne, ing., FIC

8
VALORISATION DE L'INGÉNIEUR: ENTREVUE AVEC YOAN GARDNER PATRY, ING.
Par Christine Marceau

13
RÉGIME DE RETRAITE: PRISE 3
Par Yvan Charbonneau, ing., MBA

17
DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
Par Jeannette Gauthier, ing.

19
RENOUVELLEMENT DES TAUX DE PRIMES (AVCB ET AVCC) POUR 2016-2017
Par le comité Avantages sociaux

20
CAMPAGNE CENTRAIDE D'HYDRO-QUÉBEC 2016
Par Christine Marceau

23
NOS INGÉNIEURS DISPONIBLES: DES COMPÉTENCES À FAIRE VALOIR
Par Richard Nicholls, ing

25
INFO-DÉONTO
Par Stéphane Clavette, ing.

29
ASSEMBLÉE DE LA CAISSE DE RETRAITE (RRHQ)
Par Sébastien Guillon, ing.

31
ÉCHOS DES COMITÉS

33
BIENVENUE PARMI NOUS
Par Francois Morasse, ing.

35
RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU
Par Yvan Charbonneau, ing., MBA

DES NOUVELLES DE VOTRE COOP

37
NOMINATIONS ENTÉRINÉES
Par François Morasse, ing.

Photo : Nicolas Cloutier, ing.

Tournée 2015 du Bureau, La Romaine 1, novembre 2015

Dates de tombée de L'Écho pour 2016 et 2017

Numéro	Parution	Date de tombée
Volume 53 no 1	Mars	28 novembre 2016
Volume 53 no 2	Mai	13 février 2017
Volume 53 no 3	Juillet	13 mars 2017
Volume 53 no 4	Septembre	12 juin 2017
Volume 53 no 5	Décembre	5 septembre 2017

LE SPIHQ A BESOIN DE VOUS

Sections	Nombre de postes vacants
Complexe Desjardins 3	2e délégué substitut
Siège social 1	2e délégué substitut
Place Dupuis 2	2e délégué substitut
Richelieu-Beauharnois	2e délégué substitut
Montréal-Est	1er et 2e délégué substitut
Montréal-Nord	2e délégué substitut
Mauricie	2e délégué substitut
Saguenay	2e délégué substitut
La Grande Rivière	1er et 2e délégués substituts

Comités	Nombre de postes vacants
Communications et formation syndicale	1
Déontologie et pratique	3 Une expérience à HQESP ou au Groupe Technologie serait un atout
Formation	2
Gestion du Fonds d'éventualité	2
Griefs	1
Nomination	1
Reclassification	2
Recours à l'externe	1
Santé et sécurité	2

UN POSTE VOUS INTÉRESSE?

Informez le secrétaire du SPIHQ (secretaire@spihq.qc.ca) de vos objectifs et motivations, et :

pour les sections : envoyez copie aux délégués et délégués substituts

pour les comités : envoyez copie au responsable du comité concerné (voir au www.spihq.qc.ca, onglet « Comités »)

Les nominations sont entérinées au conseil syndical.

Voilà une belle occasion de contribuer à l'essor de votre Syndicat tout en acquérant une expérience enrichissante.

COORDONNÉES DU SPIHQ :

Tél. : 514 845-4239 ou 1 800 567-1260

Télécopieur : 514 845-0082

Courriel : spihq@spihq.qc.ca

Site Internet : www.spihq.qc.ca

Agente de griefs : Zakia Sabour

Tél. : 514 845-4239 poste 108

Courriel : grief@spihq.qc.ca

INGÉNIEURS, À VOS CRAYONS !

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos commentaires à Christine Marceau, agente de communication :
514 845-4239 poste 109, communication@spihq.qc.ca

APPEL À TOUS

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous !
Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.
À vos appareils photo !

RENAISSANCE D'HQI À L'HORIZON ?

En voulant augmenter les revenus et les profits d'Hydro-Québec, assisterons-nous à la renaissance d'Hydro-Québec International ?

Récemment, le PDG d'Hydro-Québec, M. Éric Martel, a présenté son plan stratégique 2016-2020 visant à doubler les revenus et augmenter les profits nets à 5,2 G$ d'ici 2030. Un objectif très ambitieux, il va s'en dire. Afin d'y arriver, il faudra passer par des acquisitions et de la commercialisation, tant au Canada qu'à l'international.

Assisterons-nous à la formation d'une nouvelle entreprise, une nouvelle « HQI » avec un partenaire qui est déjà présent à l'international ? Hydro-Québec deviendra-t-elle la plus importante société d'électricité d'Amérique du Nord ? Nous le souhaitons vivement.

Malheureusement, par le passé, les ingénieurs syndiqués partis à l'étranger perdaient leur statut de syndiqués et passaient au statut de congé sans solde. Les représentations et les recours du SPIHQ ont tous échoué. Qu'arrivera-t-il cette fois ?

La participation du SPIHQ et des ingénieurs est un gage de succès dans cette belle aventure d'internationalisation de notre société d'État. Les compétences et l'expérience de nos membres ne demandent qu'à être mises à contribution. Nos ingénieurs doivent être à la base de la recherche d'efficience et l'augmentation des revenus.

Espérons que la politique n'aura pas le dessus sur les décisions d'affaires d'HQ et que le contexte économique sera au rendez-vous de cette nouvelle stratégie d'investissement à long terme.

Notre expertise est enviée partout et la réputation d'Hydro-Québec n'est plus à faire. L'exportation du savoir-faire de nos ingénieurs permettrait non seulement de tisser des liens, mais aussi de faire rayonner Hydro-Québec à l'international.

NICOLAS CLOUTIER, ING.
Président

CHARLES OUELLET, ING.
1er vice-président

YANNICK LEBLANC, ING.
2e vice-président

YVAN CHARBONNEAU, ING., MBA
Trésorier

FRANÇOIS MORASSE, ING.
Secrétaire

Louis Champagne a été président du SPIHQ pendant plusieurs années, et il est maintenant retraité. Il nous livre ici ses réflexions sur les horaires de travail.

Merci Louis pour ton implication avec nous.

Le Bureau

LES HORAIRES DE TRAVAIL
PREMIÈRE TENTATIVE DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE ?

PAR **LOUIS CHAMPAGNE, ING., FIC.**

Président du SPIHQ pendant 12 ans, de 1988 à 2003

Photo : Ordre des ingénieurs du Québec

Comme nous avons été des pionniers pour les horaires variables, il serait facile de prétendre que nous sommes à l'origine des clauses de conciliation travail-famille réclamées dans tous les milieux. Facile, mais présomptueux, puisque la réalité est plus nuancée. Au sein du SPIHQ, le débat des horaires a couru presque dix ans, du milieu des années 70 à celui des années 80. L'argument principal visait à redonner le contrôle de leur temps aux employés dans la mesure du possible. Selon Hegel, ce qui distingue le maître de l'esclave, c'est que le temps de celui-ci ne lui appartient pas. Nous souhaitions disposer d'horaires plus souples, certains aiment travailler très tôt, d'autres plus tard, nous voulions aussi avoir plus de possibilités de congés.

Il y avait aussi des arguments pour la partie patronale. Déjà à un niveau assez bas chez les ingénieurs, l'absentéisme avait tendance à diminuer dans les milieux où existaient de telles dispositions (il n'y avait pas beaucoup de ces milieux en Amérique du Nord, un peu plus en Europe). De plus, nous acceptions de renoncer au système de l'honneur pour compter notre temps de travail, des horodateurs feraient leur apparition avec les horaires variables. Il était notoire que certains milieux, plus tolérants, laissaient parfois entrer leur personnel un peu plus tard et sortir un peu plus tôt. Bien entendu, nous n'avons jamais admis ça, la Direction ne l'a jamais abordé de front, il s'agissait d'un tabou, mais ça réglait ce problème.

Enfin socialement, plusieurs voix s'élevaient pour demander l'étalement des horaires. À cette époque, l'expression « 9 à 5 » prenait tout son sens ; typiquement, la journée de travail durait entre 8 et 5. Les ponts, les accès (routiers et transports en commun) étaient conçus en fonction de cette réalité. Étaler les horaires permettait de mieux répartir le flux de travailleurs et de mieux répartir ces investissements. Il y avait donc une pression sociale du côté des services publics.

Après une ou deux négociations infructueuses, nous avons fini par obtenir gain de cause. Il faut dire que la Direction n'était pas très chaude à l'idée, et que les horaires variables ne faisaient pas l'unanimité des ingénieurs non plus. Nous avons dû procéder par étape. Nous avons commencé par

des projets pilotes dans certaines unités. Assez rapidement, nous avons convenu de la façon de faire qui a duré des années, en fait jusqu'à l'utilisation des ordinateurs et de formules plus complexes. Je sais que les périodes de cumul ont aussi changé au fil des ans. Mais au départ, nous visions des horaires de travail plus flexibles, un cumul modeste de temps et une journée de congé par période de paie. Nous n'avons pas obtenu les statistiques d'absentéisme, mais comme la Direction n'a jamais vraiment remis en question les horaires variables, vous pouvez conclure qu'elles sont au moins restées stables.

Et la conciliation travail-famille dans tout ça ? Cet enjeu est apparu plus tard dans un autre contexte. L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, la redéfinition du partage des tâches domestiques que ça impliquait, la précarité des emplois, qui fait courir les travailleurs, donc les parents, tout ça était embryonnaire à cette époque. Les horaires variables semblent mieux adaptés à ce contexte, bien mieux en tout cas que les horaires rigides de l'époque. Les sociologues, les économistes et autres démographes ont là un inépuisable terrain d'études. Mais la conciliation travail-famille ne faisait pas partie des principaux enjeux qui ont mené à l'adoption de ces clauses.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Je suis prêt à répondre à toutes les questions découlant de cet article. Je tiens toutefois à faire une mise en garde d'entrée de jeu. J'ai été militant au SPIHQ pratiquement de ma première à ma dernière journée de travail à Hydro-Québec. J'ai participé de près ou de loin à tous les débats qui ont eu cours au SPIHQ pendant toutes ces années. Je n'ai pas l'intention de me servir de cette tribune pour participer directement ou indirectement à quelque débat que ce soit ayant cours actuellement au sein du SPIHQ.

Je vous souhaite une bonne lecture !

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :

PLEINS FEUX SUR LES INGÉNIEURS HYDRO-QUÉBÉCOIS

Nous sommes tous fiers d'être ingénieurs, et le SPIHQ profite de cette tribune pour vous présenter des ingénieurs ayant un parcours qui sort de l'ordinaire.

Bonne lecture !

Le Bureau

YOAN GARDNER PATRY, ING.
INGÉNIEUR EN QUÊTE D'UN MODE DE VIE DIFFÉRENT

PAR CHRISTINE MARCEAU
Agente de communication

Yoan Gardner Patry, ing., Complexe Desjardins, Montréal, 8 décembre 2015

Depuis son embauche en janvier 2009 à Hydro-Québec TransÉnergie, Yoan Gardner Patry cumule les expériences en maraîchage sur des fermes certifiées biologiques. Diplômé en 2008 de l'Université de Sherbrooke en génie électrique, cet ingénieur de Montréal voue une passion pour l'environnement et pour le développement durable.

L'aventure débute en 2006, alors que Yoan profite d'une pause d'un an de ses études en ingénierie pour aller voyager et travailler comme employé saisonnier à des fermes de monocultures en Australie. Pendant ce voyage, il rencontrera sa conjointe qui est d'origine allemande.

En 2012, Yoan prend son premier congé sans solde d'un an pour faire du « Wwoofing » (« World-Wide Opportunities on Organic Farms », fermes biologiques qui offrent le gîte et le couvert en échange de travail bénévole) en Australie et pour faire le tour de l'Europe en vélo, en faisant du « Couch surfing » (hébergement temporaire et gratuit, de personne à personne) avec sa conjointe. Il fait le tour de la mer Baltique, visitant l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Il vit sa plus belle expérience en Lituanie où un bon nombre de familles rurales possède un jardin suffisamment grand pour leur consommation personnelle annuelle. Il constate par contre que les jeunes délaissent de plus en plus ce mode de vie pour s'exiler en ville. Puis, la terre familiale est inévitablement vendue à de grosses compagnies, pour la production de soya, maïs et colza à usage industriel et bien plus rentable.

En 2015, Yoan occupe un poste d'ingénieur dans l'unité Expertise et contrôle du réseau de la Direction Contrôle des mouvements d'énergie, et il décide de prendre un congé sans solde de 6 mois pour travailler à la Ferme Coopérative Tourne-Sol, à Les Cèdres, en banlieue de Montréal : « Je voulais voir si le travail sur une ferme biologique pendant toute une saison pouvait me convenir, si je serais capable de travailler et vivre dans des conditions complètement différentes de celles que je connaissais, moi qui vis à Montréal et qui travaille dans un bureau, et sachant que le salaire potentiel est d'environ ¼ à ½ de mon salaire actuel. »

Plus de 50 légumes différents, des fines herbes, des semences bios et des fleurs sont cultivés à la Ferme Tourne-Sol. Proposant une centaine de variétés parmi les légumes produits, la Ferme vise la biodiversité. Ces produits sont surtout vendus au Québec, mais le marché est illimité grâce à internet. Par exemple, la Ferme livre de l'ail en Australie. En outre, cette ferme gère 5 points de chute de paniers biologiques, en collaboration avec Équiterre. Il s'agit de vente directe aux consommateurs dont le prix du panier est fixé en début d'année, assurant ainsi les ressources financières et les salaires de la main-d'œuvre, sans l'influence de la fluctuation des marchés mondiaux.

L'agriculture conventionnelle industrielle non biologique vise à maximiser les profits. Les fermes biologiques doivent être suffisamment profitables pour survivre, mais elles tendent à respecter l'environnement autant que possible et à fonctionner sur des bases durables. Par exemple, lorsque cela est praticable, les fermes maraîchères biologiques utilisent des légumes à pollinisation ouverte, c'est-à-dire des variétés qui produiront des semences viables pour la prochaine saison. « Des entreprises comme Monsanto, qui possède plus de 20 % du marché mondial des semences, visent plutôt les semences hybrides ou stériles afin de créer une dépendance des agriculteurs envers leurs produits. Présentement, les produits biologiques viennent surtout de la Californie, mais sur le modèle de l'agriculture industrielle. Dans les années 80, 80 % de notre alimentation provenait du Canada, tandis que ce chiffre s'élève à 30 % aujourd'hui. » souligne Yoan.

Même si elle ne représente actuellement que 2 % du marché, l'agriculture biologique est en pleine expansion. Elle assure un niveau de vie décent pour les fermiers et, comme la taille des petites fermes se situe autour de 17 acres, les dépenses sont faibles. Il faut savoir que la ferme moyenne au Québec compte plus de 250 acres et qu'en Californie, certaines fermes de légumes biologiques atteignent 10 000 acres. Fait intéressant à souligner, beaucoup de jeunes dans la trentaine possèdent des fermes biologiques et plus de 50 % des producteurs viennent de la ville, et non du monde de l'agriculture.

Yoan Gardner Patry et Emily Board, récolte d'épinards en serre, Ferme Tourne-Sol, mai 2015

Brendan Harry, Reid Allaway, Craig Richard, Yoan Gardner Patry, Marie-Claude Comeau, récolte de carottes, Ferme Tourne-Sol, septembre 2015

À quoi ressemble une journée typique à la Ferme Tourne-Sol et quelles étaient vos fonctions ? « La première chose à faire est de participer aux réunions de groupe pour évaluer les conditions météo, l'état du sol, définir les priorités et les personnes attitrées à chaque tâche de la journée. C'est essentiel. Les récoltes au champ ou en serre sont ensuite effectuées. Il faut observer les conditions des différentes cultures (par exemple, le besoin d'eau, la maturité, les infestations, etc.). Selon la situation, il faut utiliser les techniques appropriées et les modifier selon les conditions, estimer le temps nécessaire pour accomplir sa tâche par rapport au temps disponible, rechercher des méthodes de travail efficaces et ergonomiques. Il faut aussi établir un plan d'irrigation selon les conditions météo et de sol, puis irriguer en conséquence, sans oublier de prendre des notes sur le temps requis pour certaines tâches, les problèmes rencontrés, les nouvelles techniques apprises ou élaborées. Vient ensuite la vente directe aux consommateurs en prenant soigneusement note de leurs commentaires, et en discutant en groupe pour s'adapter et répondre aux besoins. Pour chaque nouvelle tâche, que ce soit la préparation de sol, le désherbage, l'irrigation ou la préparation pour la vente, il faut élaborer un plan pour travailler efficacement. Chaque minute compte, et lorsqu'une tâche ne se déroule pas comme prévu, il faut prendre le temps de réévaluer la situation et faire un nouveau plan. L'expérimentation est permanente, car

BUCAN
ÉLÉMENTS CHAUFFANTS BUCAN INC.
Des produits fiables, sûrs, efficaces et
conçus pour les applications robustes et exigeantes
PRODUITS DE CHAUFFAGE DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS
Spécialistes Innovateurs en Chauffage Industriel

ÉLÉMENT DE CHAUFFAGE
POUR PORTE DE BARRAGE

805 ave. Bancroft,
Pointe-Claire (QC). H9R 4L6
Tél. : 514 695-9665
Fax : 514 695-6804
www.bucan.com

VAN HOUTTE
SERVICES DE CAFÉ
OFFREZ À VOS CLIENTS ET EMPLOYÉS
UNIQUEMENT LE MEILLEUR DES CAFÉS

DES SERVICES DE CAFÉ DE QUALITÉ POUR
N'IMPORTE QUELLE TAILLE DE BUREAUX
TÉL. : 514 728-2233

LE + GRAND
— CHOIX —
AU QUÉBEC!
VÊTEMENTS, CHAUSSURES
ET ACCESSOIRES
DE SÉCURITÉ

LATULIPPE
INDUSTRIEL
MEILLEUR PRIX GARANTI
QUÉBEC 637 RUE SAINT-VALLIER OUEST, 418 529-0024, 1 877 529-0024
LÉVIS 1228 RUE DE LA CONCORDE, 418 834-0024 www.latulippe.com

P/T
TRANSFORMATEURS LTÉE
PIONEER
TRANSFORMERS LTD

Fabriquant de
transformateurs
(max : 25 MVA à 72 kV)

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018
Télécopieur : (450) 378-0626
Site Web : www.pioneertransformers.com
Granby, Québec

Yoan Gardner Patry. Enroulement des plants de tomates autour d'un support. Ferme Gärtnerei Wurzelwerk, Allemagne, juin 2016.

Yoan Gardner Patry et sa conjointe, Maike Storks. Désherbage entre les plants de fenouil. Ferme Gärtnerei Wurzelwerk, Allemagne, juin 2016.

les conditions changent à tout moment. Et pour que l'entreprise soit rentable, il faut toujours être à l'affut. »

Mais, d'où viennent vos ambitions fermières ? « Je suis de nature curieuse. En me questionnant sur des aspects de ma vie que j'avais toujours considérés comme une évidence, je suis passé d'un intérêt pour la médecine générale, à la médecine préventive, à la santé, à l'alimentation saine, à la production d'aliments sains, au jardinage, à la production maraîchère, à un mode de vie différent. Et je suis venu à la conclusion que je pouvais aider les gens à adopter de saines habitudes de vie. »

Votre expertise d'ingénieur vous a-t-elle aidé dans vos projets de maraîchage ? « Oui, ce qui m'a le plus aidé est ma rigueur, ma responsabilité et mon professionnalisme, des qualités essentielles chez les ingénieurs. Il y a aussi la conduite de projets de toute envergure, le travail efficace en équipe et l'optimisation des ressources. »

Yoan Gardner Patry a été attiré par l'électronique dès sa tendre enfance. Son père lui a appris à manipuler des outils et à souder des circuits à l'âge de 7 ans. Il a passé son adolescence à faire des expériences scientifiques et à construire toutes sortes de circuits électroniques, présentant d'ailleurs un projet d'Expo-Sciences sur l'électronique lorsqu'il étudiait en deuxième année du secondaire. Au moment de choisir un domaine pour ses études universitaires, le génie électrique était naturellement la voie à suivre, et travailler pour Hydro-Québec, dans le domaine de l'énergie renouvelable, l'avenue à privilégier.

Depuis mai 2016, Yoan profite d'un autre congé, cette fois de deux ans, pour un projet de maraîchage en Allemagne avec sa conjointe. Il a débuté avec un stage à la ferme maraîchère Gärtnerei Wurzelwerk, près de la ville de Kassel, qui travaille avec des chevaux de trait.

Quels conseils donneriez-vous à vos collègues-ingénieurs ? « Simplement d'être proactif pour être heureux au travail et dans la vie personnelle, de profiter de chaque instant. Il ne faut pas hésiter à changer de parcours en cours de route. Et pour ceux qui veulent s'impliquer dans des projets semblables aux miens, je dirais de laisser parler leur cœur, puis de faire un plan réfléchi. »

Nous souhaitons une autre très belle expérience de maraîchage à Yoan Gardner Patry. Reviendra-t-il à Montréal pour poursuivre sa carrière comme ingénieur chez Hydro-Québec ou décidera-t-il de suivre ses ambitions fermières et choisir un mode de vie différent ?
Seul l'avenir le dira…

TETRA TECH

Tetra Tech c'est le génie québécois dont l'expertise rayonne mondialement.

Grâce à nos projets à grande échelle, nous pouvons améliorer la qualité de vie des gens tout en créant de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Que ce soit l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie nucléaire ou encore le transport et la distribution d'électricité, Tetra Tech est le partenaire de choix pour capter le plein potentiel électrique du pays.

Plus de 16 000 collaborateurs en ingénierie répartis dans 400 bureaux à travers le monde, dont 1 250 ressources spécialisées au Québec.

tetratech.com | /tetratech | /tetratech

garoy INC. CONSTRUCTION

Depuis 40 ans d'expérience à votre service!

Expert en gérance de projet en construction!

4000 boulevard Ste-Anne,
Québec (Qc) G1E 3M5
tél: (418) 661-1754
fax:(418) 661-1905

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet
www.garoy.com

LOCATION ORLÉANS INC.

Location - Achat - Vente
Service 24 heures
- Bureaux de chantier
- Conteneurs maritimes
- Équipements divers

4000 boulevard Ste-Anne,
Québec (Qc) G1E 3M5
tél: (418) 661-4411
fax:(418) 661-1607

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet
www.locationorleans.ca

RÉGIME DE RETRAITE D'HYDRO-QUÉBEC ET RETRAITE : PRISE 3

PAR YVAN CHARBONNEAU, ING., MBA

Trésorier, parrain du comité Avantages sociaux

Voici deux questions concernant la retraite qui reviennent périodiquement :

1- Quelles étapes devrais-je entreprendre avant de partir à la retraite ?

2- Comment se fait-il que je ne puisse pas mettre un montant substantiel dans mes REER chaque année ?

Étant donné la multitude d'éléments à analyser pour planifier une retraite réussie, je répondrai à la première question de façon plutôt qualitative, en vous parlant de « formation à la retraite ». En ce qui concerne la deuxième question, l'analyse sera plus quantitative et plusieurs ingénieurs se délecteront de chiffres provenant notamment de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) et du RRHQ.

Pour débuter avec la première question, mentionnons qu'il arrive fréquemment que des ingénieurs communiquent avec le SPIHQ quelques semaines avant leur départ à la retraite, et parfois... avec une certaine nervosité ! Une planification comportant plusieurs étapes est nécessaire pour bien réussir cette importante phase dans la carrière d'un ingénieur. La première étape devrait être, à mon avis, de suivre une formation dans ce domaine qui comporte de multiples facettes.

Nous aborderons les deux types de formation les plus fréquemment utilisés à HQ :

1- « Planifier ma retraite », un logiciel d'autoformation développé par HQ

2- Les cours magistraux de planification de la retraite offerts par des organisations externes

En ce qui concerne le logiciel « Planifier ma retraite », ce dernier est disponible à www.rrhq.ca. Les ingénieurs peuvent le suivre en solo ou simultanément avec la personne de leur choix. La formation doit être suivie en dehors des heures de travail et, à titre d'exemple, peut être suivie à partir de l'ordinateur de la maison. La formation est échelonnée en 5 modules et il faut compter entre 2 ou 4 heures pour la compléter, dépendant du niveau de connaissance acquis préalablement dans ce domaine.

Voici une brève description des modules :

Le module 1 :

Ce module fait le survol du RRHQ ainsi que du relevé de retraite fourni par HQ chaque année. Nous y retrouvons les notions d'âge normal de la retraite et de retraite facultative. Les pénalités pour retraite hâtive y sont également décrites. Les différents choix à la retraite sont abordés (rente réversible à 50 %, à 60 %, garantie 10 ans, etc.).

Le module 2 :

Ce modèle fait un survol des assurances vie et assurances santé, de leurs coûts et critères d'admissibilité (AVCB, AVCC, Croix Bleue).

RAINVILLE FRÈRES

Au sommet de notre art.

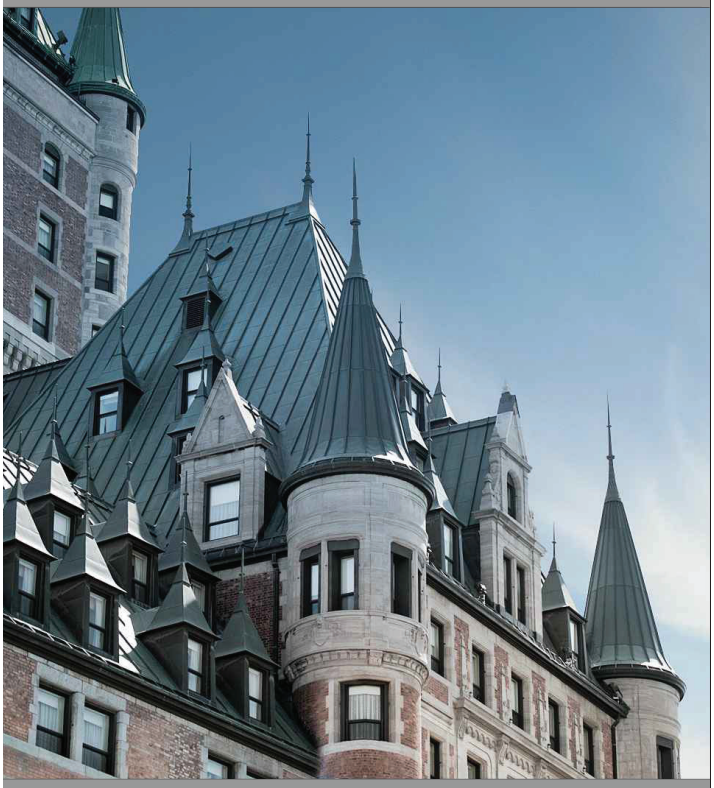

Travaux et restauration de maçonnerie

Rainville & Frères détient un niveau d'expertise unique dans différents aspects de la maçonnerie depuis près de 50 ans.

L'entreprise offre une gamme complète de travaux de restauration d'enveloppe du bâtiment.

Maçonnerie Rainville et Frères inc.
8600, rue Samuel-Hatt, Chambly, QC J3L 6W4
T (450) 658-1838 F (450) 658-8769
E rainville@rainvilleetfreres.ca
www.rainvilleetfreres.ca

faire passer le courant
production | transmission | distribution

exp.

Présents au Québec depuis 1928, nous avons travaillé à la réfection et à la construction de nombreux postes et centrales.

Nos équipes multidisciplinaires et nos solutions novatrices font d'**exp** un partenaire stratégique dans le domaine énergétique.

+1.800.567.6927
exp•com

Drummondville • Gatineau • Granby • Montréal • Ottawa • Québec • Sherbrooke

M.V.MARK INC.

ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ, HAUTE TENSION, MÉCANIQUE ET CIVIL

875 Selkirk
Pointe-Claire
Québec H9R 3S2
Tél. : (514) 695-0390
1 800 363-8481
Fax : (514) 695-1522
Courriel : info@mvmark.com

Les modules 3, 4 et 5 :

Ces derniers modules traitent des aspects financiers, juridiques et de santé. Règle générale, l'information est très valable, quoique la partie fiscale est succincte.

Avec ce type de formation, le manque d'interaction avec d'autres participants et/ou avec des conseillers dans le domaine rend l'apprentissage plus difficile.

Pour le deuxième type de formation, soit les cours magistraux, globalement les mêmes aspects y sont abordés. Toutefois, considérant l'expérience des présentateurs et des participants, la qualité des documents distribués ainsi que les interactions des personnes présentes, la matière est couverte en profondeur et puis en fin d'exercice, chacun des participants est en mesure d'en effectuer la synthèse. À la suite de l'information obtenue durant la formation qui s'échelonne habituellement sur une ou deux journées, des actions demeureront possiblement nécessaires pour plusieurs participants, notamment :

- **Finances :** Planifier ses besoins financiers en fonction d'investissements, des frais de subsistance, loisirs, projets, voyages... et choisir parmi les différentes options disponibles (date du départ à la retraite, rente réversible à 50 %, à 60 %, garantie 10 ans, etc.)
- **Assurances** : Réévaluer ses besoins en fonction des nouvelles avenues identifiées (internes et/ou externes à HQ)
- **Questions légales** : Obtenir ou mettre à jour le testament, le mandat d'inaptitude
- **Volet psychosocial** : Définir ses nouveaux besoins (adaptation au changement, nouveau cercle social, objectifs, activités pour les quatre saisons de l'année)
- **Volet santé** : Faire un bilan de santé, poursuivre l'acquisition de nouvelles connaissances en cette matière et celles connexes (nutrition, exercice)

Enfin, au sujet de la question relative au REER, nous pouvons trouver réponse à celle-ci dans le « Guide du facteur d'équivalence - T4084 » de l'ARC (http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4084/). La Loi de l'impôt prévoit une aide fiscale sur 18 % du revenu gagné (un plafond existe) afin d'épargner en vue de la retraite. Pour déterminer quel montant nous pouvons investir dans un REER, puisque nous bénéficions d'un régime de retraite à HQ, la Loi de l'impôt prévoit la réduction du montant que représente le 18 % du revenu gagné. Cette réduction est appelée « Facteur d'équivalence » ou « FE » de notre régime de retraite. Vous trouverez ci-dessous un exemple qui illustre le calcul du « FE » et du montant additionnel qu'un ingénieur pourrait mettre dans un REER pour 2016 (voir la section 5,2 et l'annexe III du Guide de l'ARC).

Calcul pour connaître la contribution additionnelle à un REER en 2016, en utilisant les données 2015

Revenu total	113 600 $	*Ligne 150 « Revenu total » de votre déclaration fiscale fédérale 2015*
Cotisations syndicales, professionnelles et semblables	1 300 $	*Ligne 122 de votre déclaration 2015*
A) Revenu gagné	(113 600 $ - 1 300 $) = **112 300 $**	
Salaire 2015	102 432 $	*Maximum niveau II (2015) selon la convention collective*
Crédit de rente à 65 ans	(102 432 $ x 2,25 %) – (53 600 $ x 0,7 %) = 1 930 $	*Note : MGA* (maximum des gains admissibles) 2015 = 53 600 $*
B) « FE »	(1 930 $ x 9) – 600 $ = **16 770 $**	
	Cotisation additionnelle à un REER pour 2016	*18 % du revenu gagné en 2015 (A) – FE (B) : (112 300 $ x 18 %) – 16 770 $ =* ***3 444 $***

Je vous invite à consulter vos propres résultats sur l'avis de cotisation 2015 que vous avez récemment reçu de l'ARC.

**(Référence : « Tableau des MGA » : http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/longdesc/Pages/longDesc-evolution-mga.aspx)*

SERVICE B & B satisfaction
BÉDARD & BÉDARD (1982) inc.
ÉLECTRICIENS
Résidentiel - Commercial - Industriel - Institutionnel
5000, av Gilmore, Montréal,QC H4E 4N3
URGENCE 24 HEURES
T. 514-767-3656
F. 514-767-0500
Service à la clientèle
info@bedard-bedard.com
Estimation
estimateur@bedard-bedard.com
www.bedard-bedard.com
CMEQ

PAVAGE HAXION
9500 Place Jade, Brossard J4Y 3C1
450.659.0205

GREENLEE. A Textron Company
FASTER. SAFER. EASIER.®

PROTECT YOURSELF WITH A HEALTHY PULL
• No Overstressed Cable • Eliminate Rework • Reduce Liability
NEW G-SERIES SMART PULL
MONITOR YOUR CABLE PULL IN REAL TIME
PULLCALC APP
For a product demonstration and more visit: www.youtube.com/GreenleeDEMO
1.800.435.0786 / www.greenlee.com
©2016 Greenlee Textron Inc. is a subsidiary of Textron Inc.

L.A. HÉBERT
construction EDELWEISS
L.A.HÉBERT LTÉE
9700 place Jade, Brossard Qc, J4Y 3C1
Tél.: 450-444-4847
Fax: 450 444-3578
www.lahebert.ca
R.B.Q.: 1149-1149-36

GEMITECH
CONSEILLER CONCEVOIR RÉALISER
GEMITECH
SERVICES ÉLECTROTECHNIQUES • ENTRETIEN • VPO • URGENCES 24 H
www.gemitech.com

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

PAR JEANNETTE GAUTHIER, ING.
Responsable du comité Surveillance

Lors de la dernière assemblée générale (AG), certains membres du SPIHQ se sont posé des questions sur le vote des membres du Bureau, le comité Surveillance tentera de répondre à certaines d'entre elles.

Est-il nécessaire que les élections des officiers se fassent par vote secret ?

Oui. L'article 20.1 du Code du travail (C-27) impose le scrutin secret à une élection à une fonction à l'intérieur d'un syndicat. *Le Statut 305 - Vote* du SPIHQ prévoit d'ailleurs cette obligation.

Est-ce que les résultats détaillés d'un vote sont automatiquement secrets lorsque ce vote est secret ?

Non. Les Statuts, Règlements et Règles d'ordre sont muets à ce chapitre. C'est pour des raisons stratégiques que le président d'assemblée ou le président d'élections au SPIHQ ne dévoile pas le résultat détaillé du vote lors d'élections.

Est-ce qu'un candidat aux élections peut connaître les résultats détaillés du vote ?

À la suite de l'AG 2016, le Bureau a demandé un avis juridique. Celui-ci stipule qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, un candidat peut obtenir le résultat global des votes en sa faveur. Il n'a pas le droit d'obtenir les résultats en faveur des autres candidats ni d'obtenir le nombre total de votes ou le nombre de votes annulés.[1]

***

Le SPIHQ vous invite à communiquer avec votre délégué syndical (ou ses substituts) et aussi avec les membres des comités (Griefs, Avantages sociaux, Nominations, CTTA, etc.) pour toutes vos questions de nature syndicale. Votre Syndicat compte plus de 100 militants qui sont là pour vous aider !

[1] *Pour plus de renseignements, voir la décision 2011 QCCAI 279 de la Commission d'accès à l'information dans la cause J.D. c. SCFP locale 1500.*

SIPO

location de clôtures et palissades de sécurité

130, rue Alexis Delafontaine
St-Denis-de-Brompton, Québec J0B 2P0
Sans frais: 1 855-276-0600
Tél.: 819 276-0600 Fax: 819 846-1624 Cell: 819 571-4875
info@sipo.ca

www.sipo.ca

STRONGCO

La FORCE indéniable de STRONGCO

JEKKO
GROVE by Manitowoc
FASSI
NATIONAL CRANE by Manitowoc
Distribution partner of KONECRANES
Manitowoc

Tel.: (450) 449-4666
(877) 674-8380
Fax: (450) 449-7927

Strongco Crane Group
72, chemin du Tremblay
Boucherville, Québec J4B 6Z6

SYSTÈMES D'ENTREPOSAGE
technirack STORAGE SYSTEMS

Conception, vente, fabrication et installation de systèmes d'entreposage de haute qualité

Neuf & Usagé

- Palettier à simple et double profondeur
- Palettier à gravité inversée
- Palettier à accumulation dynamique
- Système à gravité pour boîtes
- Palettier en porte-à-faux
- Palettier à accumulation statique
- Rayonnage à grande portée
- Étagères Métalware
- Mezzanines
- Cloisons de sécurité
- Tablettes grillagées
- PALLETRUNNER MD

1-877-877-7225
5455, Ramsay, St-Hubert

info@technirack.com www.technirack.com

SEIE CONSTRUCTION
FILIALE DU GROUPE EKUANITSHIT

Fiers partenaires du développement hydroélectrique de la Rivière Romaine

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES INNUES D'EKUANITSHIT CONSTRUCTION
Entrepreneur général en construction (bâtiment et génie civil)
418 964-6363 | danielpageau@seieconstruction.com

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES INNUES D'EKUANITSHIT INC. (SEIE)
Gestion des opérations de cafétéria, d'entretien ménager et de buanderie.
418 949-2132 poste 221 | dir.sge@ekuanitshit.ca

49, rue Mishta-Meshkanau, Mingan, (Québec) G0G 1V0

SEIE construction et SEIE inc. font partie du **GROUPE**Ekuanitshit

RENOUVELLEMENT DES TAUX DE PRIMES (AVCB ET AVCC) POUR L'ANNÉE 2016-2017 : CHANGEMENTS À L'HORIZON

PAR LE COMITÉ AVANTAGES SOCIAUX

Le 1er juin, Hydro-Québec nous a présenté le bilan concernant le régime collectif d'assurance vie collective de base (AVCB) et le régime d'assurance vie collective complémentaire (AVCC).

Le taux de prime pour le régime AVCB sera augmenté de 5 % à compter du 1er juillet 2016 et il y aura congé de cotisation pour l'AVCC (pour les options allant jusqu'à 3 fois le salaire) s'échelonnant sur 13 périodes débutant le 27 juin prochain. Par la suite, le taux de prime restera inchangé. La date de révision annuelle des taux de prime changera, passant du 1er juillet au 1er janvier. Ainsi, le 1er janvier 2018 est la nouvelle date pour le renouvellement des taux de primes.

Les descriptions de ces régimes sont disponibles sur le site intranet d'HQ : http://rh.hydro.qc.ca/assurances/ingenieurperm_index.htm

Régime d'assurance vie collective de base (AVCB)

Il y aura une augmentation de 5 % pour le régime de base. Le taux de prime applicable le 1er juillet 2016 sera de 0,85 $ par mois par tranche de 1 000 $ d'assurance (0,81 $ en 2014-2015).

Le surplus accumulé du régime est estimé à 7,6 millions de dollars au 31 décembre 2015. Cela représente 41 % de la prime annuelle. Le déficit en juin 2015 était de 2,5 millions de dollars alors qu'un surplus de 1,9 million de dollars était atteint en juin 2014. Les revenus (19 millions de dollars) sont semblables à ceux de 2014 tandis que les prestations ont atteint 21,5 millions (en 2014, elles étaient de 17,2 millions) restant à l'intérieur des variations habituelles. Un nombre plus grand de décès survenus en 2014-2015 (100 décès supplémentaires) explique le déficit de la dernière année.

Tout comme l'an dernier, le volume d'assurances des retraités dépasse le volume des employés (1 005 701 000 $ comparé à 918 675 000 $). Le nombre des retraités de l'AVCB devrait augmenter : c'est le reflet de l'augmentation du nombre de retraités d'HQ.

Au niveau du ratio de perte, indicateur reflétant les sorties d'argent sur les entrées, le résultat d'expérience des 7,5 dernières années indique que le ratio est de 120,6 %. Cette valeur signifie que les sorties d'argent sont plus importantes de 20,6 % que les entrées, favorisant une importante hausse des cotisations.

Toutefois, dans le contexte actuel de la performance du régime et de l'expérience stable du régime, les primes doivent être augmentées de 5 % pour la prochaine année afin de préserver le régime dans sa forme actuelle.

Régime d'assurance vie collective complémentaire (AVCC)

Il y aura congé de primes pour l'AVCC pour 13 périodes de paie, et ce, dès le 27 juin (paie 2016-05). Ce congé de primes est applicable à la protection sujette à l'entente financière, soit la protection jusqu'à 3 fois le salaire. Par la suite, le taux de prime applicable au 26 décembre 2016 sera le même qu'en 2015.

Ce régime est offert jusqu'à l'âge de 65 ans. La majorité des membres ont choisi l'option F (3 fois le salaire). Il est important de noter que l'AVCC s'applique conjointement avec l'AVCB.

Le surplus accumulé du régime est estimé à 3,9 millions de dollars au 31 décembre 2015. Cela représente un surplus de 154 % de la prime annuelle. Il est légèrement supérieur à celui de juin 2014 (3,6 millions de dollars).

Quant au ratio de perte, le résultat d'expérience des 7,5 dernières années indique qu'il se situe à 94 %. Cela signifie que les entrées d'argent sont plus importantes de 6 % que les sorties, favorisant une cotisation à la baisse. Toutefois, ce régime affiche une certaine variabilité des montants de réclamation, tributaire du nombre fluctuant de décès.

Grâce à la bonne performance du régime et du surplus accumulé, il y aura un congé de cotisation pour 13 périodes de paie (du 27 juin 2016 au 25 décembre 2016). Ce congé est applicable à la protection sujette à l'entente financière, soit la protection jusqu'à 3 fois le salaire. Par contre, le congé de primes ne s'applique pas à :

- La protection de la 4e ou 5e tranche de salaire
- La protection des personnes à charge
- La protection offerte à la retraite

Par la suite, le taux de prime sera maintenu pour le reste de l'année.

Changement à la période de couverture par le renouvellement

Le présent renouvellement est valide du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017, couvrant une période de 18 mois. Le prochain renouvellement aura donc lieu à l'automne 2017 plutôt qu'au printemps 2017, pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le comité Avantages sociaux à : avso@spihq.qc.ca.

[1] *Le montant versé dans le cadre de l'AVCC se fait en déduisant le montant provenant de l'AVCB.*

Au Québec, un enfant sur quatre n'est pas prêt à commencer la maternelle.

PARCE QU'IL A DE LA DIFFICULTÉ :

à s'exprimer clairement

à tenir correctement son crayon

à comprendre une consigne claire

GRÂCE À VOUS,
nous offrons aux enfants un meilleur départ dans la vie.

Découvrez l'histoire de Benjamin cet automne.

Centraide
Nous tous, ici

LA CAMPAGNE CENTRAIDE D'HYDRO-QUÉBEC FÊTE SES 40 ANS : SOYONS GÉNÉREUX !

PAR CHRISTINE MARCEAU
Agente de communication

Cette année, la campagne de financement des employés et des retraités d'Hydro-Québec au profit de Centraide fête ses 40 ans. Cette campagne, bien ancrée dans nos traditions et en parfait accord avec le rôle social de l'entreprise, battra son plein du 27 septembre au 11 novembre prochain.

Par l'action des organismes qu'il soutient, Centraide aide les plus démunis de notre société en leur fournissant les moyens nécessaires pour améliorer leur situation de manière durable. Le visage de la pauvreté change et on trouve de plus en plus de familles vulnérables qui doivent utiliser les services des banques alimentaires et des organismes communautaires.

Saviez-vous qu'au Québec, un enfant sur quatre n'est pas prêt à commencer la maternelle et que près d'un jeune sur quatre fête ses 20 ans sans diplôme d'études secondaires ou professionnelles ? Qu'à Montréal, près de 20 % des sans-abri ont moins de 30 ans ? Qu'au Québec, près d'une famille sur cinq n'a pas assez d'argent pour bien se loger et près de 400 000 familles et personnes seules souffrent d'insécurité alimentaire ?

Centraide est un acteur social incontournable dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, raison pour laquelle les membres du Bureau souhaitent une mobilisation sans précédent de la part des ingénieurs hydro-québécois lors de la prochaine campagne. À cet effet, des membres du Bureau ont d'ailleurs décidé de souscrire comme « Donateur Leader » pour emboîter le pas. En 2015, 230 employés (dont 44 retraités) ont accepté de faire un don « Leader » permettant d'amasser 376 906 $.

L'engagement social est l'une des valeurs de notre profession et nous souhaitons que les ingénieurs concrétisent cet engagement par une participation massive à la campagne Centraide. Soulignons encore qu'Hydro-Québec double le don de ses employés, ce qui augmente considérablement l'impact de notre contribution.

Lors de la campagne 2015, les employés et les retraités ont amassé plus de 5 millions de dollars, dépassant largement l'objectif initial de 4,3 millions de dollars. Pour la liste complète des activités et des photos de la campagne, rendez-vous sur le site intranet Centraide : **http://intranet.hydro.qc.ca/centraide/**.

Les 18 Centraide du Québec comptent sur notre générosité à nouveau cette année. Soyons généreux en battant tous les records !

CONSTRUCTION
ST-ARNAUD INC.
Licence RBQ : 2321-1642-52

Spécialiste en construction de postes de transformation et lignes de transport d'énergie électrique

Fier récipiendaire du Prix Génie-Voirie en développement durable 2009
"Catégorie Ouvrage et Transport d'énergie"

151, rue Principale
Ste-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0

Tél. : (418) 362-2527
Téléc. : (418) 362-3215
Courriel : c-sa@constructionst-arnaud.qc.ca
Internet : www.constructionst-arnaud.qc.ca

NRJ
ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC.

23, avenue Milton
Lachine, Québec H8R 1K6

Téléphone : 514 481-0451
Télécopieur : 514 481-2899

Entrepreneurs généraux
Licence RBQ : 2865-3681-12
Certifié ISO 9001

Longueuil, arr. Saint-Hubert
Téléphone : 450 656-0000
Télécopieur : 450 656-7777

www.nrj.ca

ÉCHAFAUDS Plus
ÉCHAFAUDAGES
CLÔTURES TEMPORAIRES
ÉQUIPEMENTS ANTICHUTE
INSTALLATION - VENTE - LOCATION

LAVAL
TROIS-RIVIÈRES
QUÉBEC
1 855 809-5555
WWW.ECHAFAUDSPLUS.COM

RICHARD LAVIGNE
Directeur
HIAB QUÉBEC
18980 Trans-Canadienne, Baie d'Urfé, Montréal, Québec H9X 3R1
Tél: 514-457-1288 Fax: 514-457-1289 Sans frais: 1-800-263-4422
richardlavigne@hiabquebec.com www.hiabquebec.com

ebc INC
Génie civil et terrassement
Grands travaux | Mines
www.ebcinc.com

compléments d'étanchéité
toiture fondation stationnement pont
pare-air/vapeur toit vert
SOPREMA
1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca

GOODFELLOW

NOS SPÉCIALITÉS
- Poutres lamellées collées Goodlam pour projets industriels
- Tablier (matelas) de toutes les dimensions
- Bois d'oeuvre industriel pour ponts, quais et marinas
- Poteaux et blocs pour glissières de sécurité

Fournisseur accrédité - Enregistré
ISO 9001: 2008
Division industrielle
1 800 361-6503
Fax: (450) 635-8304
goodfellowinc.com
industriel@goodfellowinc.com

NOS INGÉNIEURS DISPONIBLES : DES COMPÉTENCES À FAIRE VALOIR !

PAR RICHARD NICHOLLS, ING.

Membre du comité Recours à l'externe

Le mandat du comité Recours à l'externe est de veiller à l'application de l'article 33 qui oblige Hydro-Québec à utiliser ses ingénieurs disponibles avant d'attribuer des travaux à l'externe. Malgré le travail déployé par le comité pour intervenir et proposer des solutions, la Direction continue d'octroyer des contrats à l'externe qui représentent une dépense de plus de 100 M$ par année. De tous ces efforts, quelques succès méritent d'être soulignés.

Par exemple, en 2013, Hydro-Québec a voulu donner un contrat à une firme externe pour effectuer une étude de l'éclairage dans les bâtiments de la centrale La Grande-4. Le comité est intervenu afin d'obtenir plus d'informations et a demandé l'arrêt du processus d'attribution du contrat à l'externe. Après maintes discussions entre le comité et la Direction, une entente pour utiliser des ingénieurs excédentaires disponibles pour accomplir ce mandat a été conclue. Un groupe de deux ingénieurs et un technicien ont été formés pour faire l'étude s'étalant sur une période de quatre semaines. Un rapport d'étude issue de recommandations a été produit pour Hydro-Québec Production (HQP) à la grande satisfaction des gestionnaires.

Impressionnée par la qualité du travail et le professionnalisme de nos collègues, la Direction à HQP a considéré qu'il serait avantageux d'attribuer un autre mandat à nos excédentaires disponibles, pour la centrale Laforge-1. Ainsi, en 2015, un nouveau groupe de quatre ingénieurs excédentaires a été formé pour la réalisation d'une étude sur l'éclairage des bâtiments, l'efficacité du chauffage et l'alimentation électrique des locaux. Encore une fois, un travail de qualité… et un client satisfait !

À l'automne 2015, Hydro-Québec a voulu octroyer un contrat à une firme externe pour effectuer l'ingénierie de détail (éclairage) aux centrales La Grande-3 et La Grande-4. Le comité Recours à l'externe a proposé d'utiliser les services des mêmes ingénieurs qui ont fait l'étude et qui possèdent l'expertise pour réaliser l'ingénierie. La Direction a refusé en prétextant que ce travail ne peut être fait par un ingénieur seul, et qu'une équipe multidisciplinaire, comme une firme d'ingénierie, serait une meilleure avenue. Mais elle a tout de même offert une alternative : l'unité requérante n'ayant pas les ressources pour commenter l'ingénierie détaillée, la Direction a mandaté un ingénieur excédentaire ayant l'expertise pour exécuter cette tâche, et ce, sur une période de six mois.

Ces exemples démontrent qu'Hydro-Québec a tout avantage à utiliser ses ingénieurs expérimentés avant de songer aux firmes externes, ne serait-ce que pour conserver l'expertise à l'interne !

Jauge / Capteur / Transducteur

KYOWA

CAPTEUR GÉNIE CIVIL

Capteur de force

Capteur d'accélération

Capteur de torsion

Capteur de déplacement

Capteur génie civil

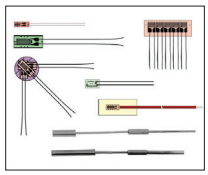
Jauge de contrainte

Instruments Techno Test

Caméra infrarouge

2345, rue Michelin, #100, Laval, QC H7L 5B9
info@techno-test.com • Tel.: 450 681 5777 • Fax.: 450 681 3773

PAGEAU MOREL

UN ENGAGEMENT DURABLE

Ingénierie mécanique et électrique

www.pageaumorel.com

MOREAU

TENAQUIP

FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

- Entrepôt & entreposage
- Emballage & expédition
- Manutention
- Travail des métaux
- Outils & machinerie
- Santé & sécurité au travail
- Entretien des installations
- Électricité
- Instruments
- Fournitures de bureau

LES SOCIÉTÉS LES MIEUX GÉRÉES AU CANADA Membre platine

Une entreprise de chez nous

Intertek

Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212
Courriel: info@tenaquip.com • www.tenaquip.com

LE GÉNIE DU RENDEMENT DEPUIS 1956

_bouthillette parizeau

systèmes évolués de bâtiments

514-383-3747 | bpa.ca
Montréal | Longueuil | Laval | Québec | Lévis | Gatineau | Ottawa

« LES DEVOIRS ENVERS LA PROFESSION PASSENT EN PREMIER ! »

PAR STÉPHANE CLAVETTE, ING.

Responsable du comité Déontologie et pratique

Le comité Déontologie et pratique souhaite vous rappeler ou vous faire connaître quelques textes publiés ces dernières années dans la revue *Plan* de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), et qui sont encore d'actualité. Pour cette première rubrique de déontologie de L'Écho, nous vous invitons à lire cet article paru sous le thème « Éthique et déontologie » et tiré de l'édition d'août-septembre 2005 de *Plan*.

PLAN

LES DEVOIRS ENVERS LA PROFESSION PASSENT EN PREMIER !

Une décision récente du Comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec[1] rappelle une fois de plus qu'un ingénieur doit respecter son Code de déontologie peu importe qu'il travaille à son propre compte ou qu'il soit salarié.

L'ingénieur a commis plusieurs infractions au Code de déontologie des ingénieurs dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'un bâtiment industriel. La visite d'un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a permis de constater à temps les failles de la structure du toit. Cet inspecteur, lui-même ingénieur, a ordonné l'arrêt des opérations dans un secteur du bâtiment et apposé un scellé en raison d'un danger d'effondrement. Il a également signalé le cas au syndic de l'Ordre.

Dans le bâtiment existant, il y avait une ouverture dans la partie inférieure du toit qui, selon l'estimation de l'inspecteur de la CSST, mettait en péril l'intégrité du bâtiment. De plus, selon ce dernier, le toit n'aurait pas supporté les surcharges de neige plus élevées qui auraient découlé de la construction d'un nouveau bâtiment adjacent plus haut.

Lors d'une rencontre avec l'intimé, l'inspecteur de la CSST a constaté que ce dernier avait préparé des plans de structure à partir des données fournies par son employeur. Une fois les problèmes découverts, l'intimé s'est rendu sur le chantier et a constaté son erreur, mentionnant que certaines données ne lui avaient pas été transmises par son employeur.

De toute évidence, les renseignements manquants étaient importants.

Si l'ingénieur avait pris la peine de vérifier lui-même les caractéristiques du travail à effectuer, il aurait probablement évité la plupart des infractions qu'il a commises dans l'exécution de ce mandat. En effet, plutôt que de se rendre sur place pour récolter les données nécessaires à la conception de l'ouvrage, il s'est fié aux indications fournies par son employeur. Celui-ci, semble-t-il, n'a pas estimé important que l'ingénieur à son emploi prenne le temps de se rendre sur le chantier.

Il est donc évident que l'intimé n'avait pas les connaissances suffisantes pour mener à bien son travail. Ce geste constitue une infraction au Code de déontologie (article 3.01.01) qui stipule qu'un ingénieur doit toujours tenir compte des limites de ses connaissances et de ses aptitudes dans l'acceptation et la réalisation d'un mandat. Dans ce cas-ci, l'ingénieur a aussi violé la Loi sur les ingénieurs en omettant d'obtenir la collaboration d'un architecte (article 4). En effet, il s'agissait de modifications à la charpente d'un édifice dont la valeur est supérieure à 100 000 $. L'ingénieur peut effectuer ces travaux sans recourir à un architecte uniquement s'il s'agit d'un édifice existant ou si les travaux n'altèrent pas la forme du bâtiment. Dans ce cas-ci, le projet du client comprenait l'ajout d'un nouveau corps de bâtiment.

LOCATION, VENTE ET FABRICATION
DE BÂTIMENTS MODULAIRES
DEPUIS 1947

•Grande variété de bureaux mobiles
•Fold-A-Way® bâtiment d'acier
•Transport et installation

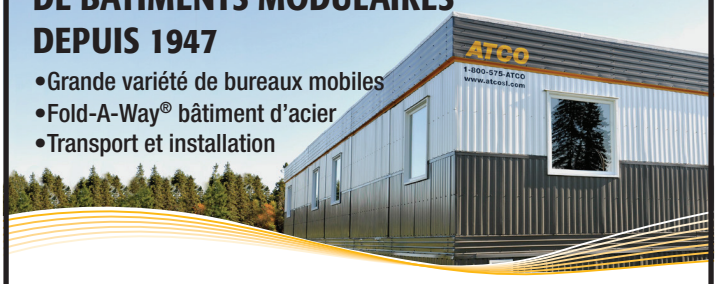

ATCO Structures & Logistics
TOUJOURS LÀ POUR VOUS.

(450) 619-2699
(800) 575-2826
www.atcosl.com/fr-ca/

Montréal | Ottawa | Toronto | Timmins | Winnipeg | Régina | Saskatoon
Calgary | Edmonton | Prince George | Vancouver

Accessoires pour Béton NATIONAL
ACROW-RICHMOND
THE HIDDEN STRENGTH
LA FORCE CACHÉE

Ancrages au roc · Boulons de consolidation · Épingles à treillis
(888) 777-9272 · www.nca.ca

Industeel
ArcelorMittal

Votre partenaire pour vos projets
Votre fournisseur de tôles
en acier carbone, inox et tôles plaquées

de 5 à 900mm d'épaisseur

3 sites de production et 1 Centre de Recherche
pour vous servir

Industeel Canada Inc
Tel 1 514 285 1464

www.industeel.info
www.arcelormittal.com

TREMBLAY GRUES SERVICE INC.

Plus de 40 ans
25 à 110 tonnes
LICENCE RBQ: 2317-1796-43

85, Bord-de-l'eau
Salaberry-de-Valleyfield
T 450.371.3881
1.800.419.3881
F 450.371.9283
www.gruetremblay.com
www.tremblaygrues.reseau411.ca

Claude Tremblay
président

LOCATION DE GRUES

ANCRAGES | BOULONS | OUTILLAGE

Ancrages Canadiens
Canadien
Hegedus Ltée

Plus de 50 ans à votre service
Depuis 1957

ISO-9001

www.ancragescanadiens.com

1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574

Ramset UCAN RED HEAD WALTER Milwaukee BOSCH

Compte tenu des lacunes dans la conception des plans, l'exécution des travaux mettait en péril la vie, la santé et la propriété. Il s'agit d'un manquement au Code de déontologie (article 2.01). En outre, l'ingénieur a produit des plans et des documents incomplets, une infraction à l'article 3.02.04 du Code de déontologie. En effet, les plans ne faisaient pas mention des fondations et des éléments structuraux déjà en place. Rien dans les plans ne permet de croire que l'ingénieur a tenu compte de la capacité portante du sol, des fondations ou du plancher.

Par ailleurs, l'enquête du syndic a mis en évidence des lacunes importantes dans les pratiques de tenue de dossiers de l'ingénieur. En fait, le dossier qui concerne les travaux dont il est question n'était pas conforme au Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des ingénieurs. Les documents étaient rarement signés, paraphés ou datés. Ils étaient mal décrits, lorsqu'il y avait une description. Enfin, aucun classement digne de ce nom permettait de se retrouver dans la pile de documents formant le dossier.

Au total, l'intimé a plaidé coupable à huit chefs d'accusation. Les parties ont présenté des recommandations communes sur la sanction à imposer et le Comité a reconnu qu'elles étaient justes et suffisamment dissuasives compte tenu de l'attitude de l'ingénieur. Celui-ci a en effet reconnu ses torts et offert une bonne collaboration à l'enquête du syndic.

Il a tout de même écopé d'une radiation temporaire d'un mois pour quatre infractions à l'article 2.01, soit de n'avoir pas tenu compte des effets sur la vie, la santé et la propriété. La jurisprudence sur l'article 2.01 est très claire à l'effet que si l'acte reproché était susceptible de causer des dommages aux personnes ou aux biens, il y a infraction. Une radiation temporaire d'un mois a été imposée pour son manquement à l'article 3.01.01 (ne pas avoir tenu compte des limites de ses connaissances). Les peines seront purgées de façon concurrente, ce qui signifie qu'il ne peut exercer sa profession pendant un mois. Le Comité de discipline a également prononcé quatre réprimandes pour la production de documents incomplets, une autre pour les lacunes dans la tenue de dossiers et une dernière pour avoir omis de collaborer avec un architecte. Enfin, l'intimé a écopé d'une amende de 600 $ pour avoir omis de signer et sceller un certain nombre de plans et de documents.

En conclusion, cet ingénieur aurait probablement pu éviter tous ces problèmes en récoltant lui-même les données nécessaires à la réalisation des travaux ou en vérifiant celles transmises par son employeur. Il est clair qu'un ingénieur ne peut se soustraire à ses obligations déontologiques même si son employeur lui impose, explicitement ou non, une façon de faire. Me Marie-France Bich, alors qu'elle était professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, tenait les propos suivants à ce sujet : « Non seulement l'employeur est-il en quelque sorte lié par les obligations incombant au professionnel, mais on peut même présumer que si l'employeur embauche à ce titre un professionnel, c'est pour que ce dernier exécute professionnellement ses obligations, notamment sur le plan éthique. De ce point de vue, l'ingénieur doit autant à son employeur qu'à son Ordre d'exercer sa profession selon les normes et les standards fixés par la loi et les règlements applicables. »[2] Il faut donc retenir que les devoirs de l'ingénieur envers la profession passent toujours avant les intérêts de l'employeur et celui-ci ne peut obliger l'ingénieur à poser des actes qui vont à l'encontre des obligations déontologiques de ce dernier.

[1] Comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec, district de Drummondville, no 22-04-0293, 17 mai 2005

[2] « Le professionnel salarié; considérations civiles et déontologiques », Le défi du droit nouveau pour les professionnels, 1995, éditions Thémis

PLAN

Ordre des ingénieurs du Québec

Givesco INC.

SPÉCIALITÉS ET MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUTION
BRIQUES ET PIERRES

FIXOPRO®

MONTRÉAL (514) 327-7175	**SHERBROOKE** (819) 347-1020	**RIMOUSKI** (418) 722-0146
LAVAL (450) 667-5600	**TROIS-RIVIÈRES** (819) 373-9090	**CHICOUTIMI** (418) 545-1945
BOUCHERVILLE (450) 449-0800	**QUÉBEC** (418) 871-3377	**OTTAWA - GATINEAU** (819) 770-5582

10% aux membres

Échafaudage INDUSTRIEL inc.

2380, Alexis-le-Trotteur, Jonquière (Québec) G7X 0J7
Téléphone 418-548-3674 Télécopieur : 418-548-3675
Courriel : info@echafaudageindustriel.com

Licence RBQ : 5596-3623-01 CERTIFIÉ ISO 9001

- Vente et location d'échafaudages
- Installation d'échafaudages et d'étaiement
- Formations spécialisées en échafaudage
- Conception de plan
- Location d'abris temporaires
- Installation, vente, réparation de structure MegaDome®.

JEAN LECLERC EXCAVATION INC.

Entrepreneur général
RBQ : 1692-4565-75

Hubert Labonté
Vice-président

Béton moulé
Trottoir • Bordure • Médiane
Enfouissement d'unilités publique

Pulvérisation • Planage
Bande rugueuse et sonore
Recyclage de béton et pavage

Location de machinerie
Déneigement

Bur. : (418) 663-3698 Fax : (418) 663-7101
Cell. : (418) 654-5000 E-mail : jle@jle-inc.com

435, rue Fichet, Beauport (Québec) G1C 6Y2

VALMERS isolation Ltée

- Calorifugeage mécanique
- Enlèvement de l'amiante
- Décontamination

Rémi Demers
Président

rdemers@valmers.qc.ca
www.valmers.qc.ca

T 450 589-6776
F 450 589-3848

105 A, de L'Industrie
L'Assomption (Québec)
J5W 2T9

Depuis 1979
PTS Électrique Ltée est VOTRE ressource !

Distributeur Autorisé

HUBBELL POWER SYSTEMS, INC. — CHANCE LINEMAN GRADE TOOLS — Quazite — KIRK KEY INTERLOCK — S&C ELECTRIC COMPANY
AFL — BURNDY — CADWELD ERICO — SLACAN Industries Inc. — TURNER ELECTRIC
USCO — PCORE ELECTRIC

Spécialisé dans la distribution des produits de lignes et postes électriques de moyenne et haute tensions.

Quincailleries de Lignes
Outils de Monteurs
Perches Isolantes
MALT Portatives
Coupe-Circuits
Gants Isolants
Interrupteurs
Connecteurs
Outils Isolés
Parafoudres
Isolateurs
Ancrages
MALT

et Plus Encore...

PTS ÉLECTRIQUE Ltée
Certifié ISO 9001: 2015

20201 ave. Clark Graham, Baie d'Urfé, QC H9X 3T5
Tél:(514)457-8886 Fax:(514)457-6787
1-800-363-8420
www.PTSELECTRIQUE.com

BEAU TEMPS SUR LES RENDEMENTS ET EN ATTENTE DU BILAN ACTUARIEL

PAR SÉBASTIEN GUILLON, ING.

Membre du comité Avantages sociaux

L'assemblée de la caisse de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ) a eu lieu le 16 juin 2016. Rappelons que la caisse gère le fonds de retraite de tous les employés d'Hydro-Québec. L'assemblée vise à présenter le portrait du régime, le bilan actuariel et les résultats financiers obtenus en 2015. Particularité cette année, le bilan actuariel n'a pas été présenté à la suite des changements législatifs qui sont en cours. Du point de vue financier, c'est encore une belle année avec de bons rendements.

Rendement financier global de 10,4 %

Le rendement global des placements de la caisse en 2015 est de 10,4 %. Elle se trouve au 8e rang parmi les caisses canadiennes de tailles équivalentes. L'actif net est de 22,3 G$ et les revenus de placement sont de 2,1 G$. Les composantes de placement sont de 38 % en obligations, 48 % en actions et 14 % en placements alternatifs (principalement immobilier). Les rendements obtenus sont de 8,1 % pour les obligations, de 11,4 % pour les actions et de 10,4 % pour les placements alternatifs, pour un rendement global de 10,4 % (incluant +0,4 % d'autres types de fonds). Ce rendement s'explique principalement par la baisse importante du dollar canadien qui a fait accroitre les gains provenant des actifs étrangers (par exemple, le rendement maximal obtenu de 21,5 % provient des actions internationales). En effet, la conversion de ces actifs en dollars canadiens a permis de réaliser des gains de changes. C'est un retour à un rendement global semblable à 2012 (10,3 %) et la fin des années exceptionnelles de 2013 (13,8 %) et 2014 (14,1 %).

Notons que les frais de placement (gestion externe) sont passés de 69 M$ en 2014 à 96 M$ en 2015. Cette augmentation de 39 % (27 M$) est expliquée principalement par le bon rendement de plusieurs gestionnaires externes de fonds qui ont bénéficié d'une hausse de 15 M$ en frais de performance. L'évolution des frais de gestion en pourcentage de l'actif poursuit sa hausse. En 2014, il était de 0,43 % et en 2015 il atteint 0,53 %. L'actif net de la caisse est passé de 20,8 G$ en 2014 à 22,3 G$ en 2015, soit une augmentation de 7 %. C'est le plus faible accroissement de l'actif net de la caisse depuis 2012. Le suivi des frais doit être rigoureux et doit s'arrimer avec les résultats de l'actif.

Portrait des participants

Les retraités et employés représentent respectivement 16 453 et 20 535 personnes. Parmi les employés, 54 % sont âgés de plus de 45 ans. Les 35-44 ans et les 25-34 ans représentent respectivement 26 % et 18 % de l'effectif. Il y a donc place à la relève.

Évaluation actuarielle et loi 29

Une nouvelle loi sur les régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées a été adoptée à la fin de l'année 2015. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2016 et s'applique à notre régime de retraite. C'est la loi 29 qui ne doit pas être confondue avec celle adoptée pour les municipalités. Elle vise à réviser le financement de notre régime de retraite. Par exemple, l'évaluation de solvabilité n'est plus prise en compte dans la détermination des besoins de financement du régime. Elle est remplacée sous la forme d'un fonds de stabilisation. Plusieurs modalités et règlements restent à être précisés au courant de l'année 2016. L'évaluation actuarielle est en attente de ces précisions pour être complétée.

Midifor inc.
OPÉRATIONS FORESTIÈRES
AMÉNAGEMENT FORESTIER
ACHAT DE LOTS FORESTIERS
480, rte 269, St-Gilles (Québec) G0S 2P0
418.888.3215

S.A.A.F. inc.
SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION DE LA FORÊT INC.
TRAITEMENT SYLVICOLE •
ABATTAGE D'ARBRES •
SERVICE DE NACELLE •
ÉMONDAGE •
servicesforestier.com

ÉMONDAGE PLUS INC.
ÉMONDAGE • ABATTAGE • ÉLAGAGE
Arbres • Arbustes • Haies
ÉLAGUEUR CERTIFIÉ SIAQ
Intertek
ASSURANCE RESPONSABILITÉ
Guy Déry
495, rue Hart
Trois-Rivières, QC G9A 4R3
Tél. : (819) 373-7662
Téléc. : (819) 373-0137

DÉBOISEMENT R.R INC
DÉBOISEMENT, ÉLAGAGE, ÉMONDAGE
1140 Rg Chabot
St-Stanislas Qc
G8L 7A6
418-637-5873 Diane
418-679-6342 Martial
418-276-8682
Tél / Fax

Valard
819 758-5555

www.valard.com

OUTLAND CAMPS

CUISINE AGNICO-EAGLE À MEADOWBANK, NUNAVUT. 35 000 pi², INSTALLÉE EN SEULEMENT 115 JOURS.
Installation, vente et location de campements de tout genres
Gestion de campement - Service clé en main
Projets adaptés selon vos besoins
Amos : (819)727-5556 WWW.OUTLANDCAMPS.CA

URECON
TUYAUTERIE PRÉISOLÉE
75, boul. Dupont
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
Tél. : (450) 455-0961 Fax : (450) 455-0350
Site Web : www.urecon.com

NOUVEAU CHARGEUR DE BATTERIE, SÉRIE MA2
gentec 50 ans
…des solutions industrielles!
La nouvelle SÉRIE MA2 est l'évolution logique du légendaire chargeur de batterie MA. Le MA2 comble les besoins de télémétrie pour surveiller à distance le chargeur et la batterie par 2 ports Ethernet (DNP3) via le serveur WEB embarqué. Plusieurs nouvelles fonctions, entre autres la surveillance de la batterie, permettent d'optimiser la maintenance du système.
(418) 651-8000 / www.gentec.ca

RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 8 JUIN 2016

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations, qui relèvent de leur champ d'activité respectif, et qui sont locales à votre environnement de travail.

AVANTAGES SOCIAUX

Mathieu Froment, ing. (responsable)
Christian Gazil, ing.
Dany Généreux, ing.
Sébastien Guillon, ing.

Depuis le début de l'année 2016, le comité s'est réuni à quatre occasions. À la demande d'Hydro-Québec, les membres du comité ont participé à une rencontre informative portant sur le renouvellement de la tarification en assurance vie (AVCB et AVCC) au 1er juillet 2016.

La date de l'assemblée annuelle du RRHQ est fixée au 16 juin. Cette année, c'est Sébastien Guillon qui agira comme représentant. Nous vous invitons à remplir votre procuration au www.rrhq.ca.

COMMUNICATIONS ET FORMATION SYNDICALE

Isabelle Simard, ing. (responsable)
Benoît Dionne, ing.
Manon Lessard-Bélanger, ing.
Bernard Parent, ing.
Fatima Radics, ing.

Le plan de communication est présentement en discussion, la version commentée sera présentée au Bureau prochainement. Une rencontre de comité est prévue en juin pour commencer les discussions sur le sujet.

Le comité Formation a diffusé au Conseil de mai la capsule « Réalisation des activités de formation ». La préparation de la capsule « Le délégué comme intervenant de 1ère ligne », confiée au comité Santé et sécurité, sera diffusée au prochain conseil syndical.

Nous sommes toujours intéressés à recevoir vos suggestions de capsules et d'articles pour L'Écho, ce qui vous intéresse risque fort d'intéresser vos collègues également. Le comité est complet avec l'arrivée de Fatima Radics, bienvenue parmi nous !

RECLASSIFICATION

Keyvan Maleki, ing. (responsable)
Isabelle Doré, ing.
Christian Gazil, ing.
Isabelle Thériault, ing.

Keyvan Maleki est maintenant le responsable du comité Reclassification.

Un message pyramidal sera envoyé afin de constituer une banque d'ingénieurs d'expérience prêts à supporter des confrères dans l'élaboration de leur dossier. Le comité a décidé d'intervenir à chaque étape dans le cheminement d'un dossier (lorsqu'il reçoit l'information) afin de mieux les supporter. Les ingénieurs peuvent communiquer avec la boîte courriel du comité (reclassification@spihq.qc.ca) ou avec les ingénieurs qui représentent leur division (Keyvan Maleki, TE, Isabelle Doré, HQP, Christian Gazil, VPTIC et HQD, et Isabelle Thériault, HQESP).

SANTÉ ET SÉCURITÉ

André Sauvé, ing. (responsable)
Benoît Dionne, ing.
Christian Gazil, ing.
Manon Lessard-Bélanger, ing.

La dernière réunion du comité paritaire consultatif du Programme d'Aide aux Employé(e)s (PAE) a été tenue le 2 juin dernier. Le renouvellement de contrat à la fin de l'année pourrait inclure des modifications importantes à la couverture actuelle.

Le programme paritaire des délégués sociaux est actuellement en révision et des démarches sont en cours afin que des ingénieurs puissent en faire partie. Nous avons procédé à une sélection préliminaire de 8 membres parmi les 18 candidatures reçues ; la rencontre avec la Direction est prévue pour bientôt.

Le programme « Tolérance Zéro » vise à contrer le harcèlement en milieu de travail. La nouvelle dimension du programme, le signalement, permet de régler les situations problématiques de façon plus harmonieuse. Plus de détails à : http://rh.hydro.qc.ca/respect_personnes/852.htm.

RSR ENVIRONNEMENT

450.922.2200
1.800.974.5111
CELL. 514.892.0444

NETTOYAGE & POMPAGE
Industriel / Commercial
Transport de matières
Résiduelles dangereuses

ESPACE CLOS

Richard Robert
Président

richard.r@rsrenvironnement.com
www.rsrenvironnement.com
info@rsrenvironnement.com

La Santé Sécurité
C'est notre priorité

185 mtée Calixa-Lavallée, Verchères, Qc J0L 2R0

Chauffage Espar
Espar Heaters

TRANS ARTIK INC.

GILLES CARBONNEAU

2265 de la Province
Longueuil, Qc J4G 1G3
courriel : gcarbonneau@transartik.ca
www.transartik.ca

Tél. : (450) 646-7646
Cell. : (514) 497-7558
Fax : (450) 442-1040
1-800-996-7646

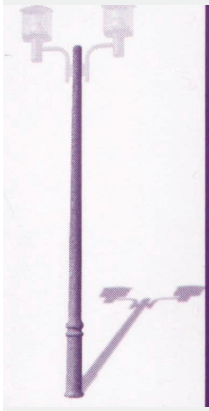

LES BÉTONS CENTRIFUGÉS
division de LA COMPAGNIE MELOCHE INC.

Serge Leduc
Directeur

Manufacturier de poteaux en béton centrifugé
et de mobilier urbain décoratif

Tél.: (514) 695-3395 • Fax: (514) 695-2316
3125, boul. Saint-Charles, Kirkland (Québec), H9H 3B9
sleduc@bcl-cmi.com

Fuites d'huile des transformateurs

Les transformateurs sont susceptibles de subir des fuites et de la corrosion. L'utilisation d'une solution Belzona qui tolère les surfaces grasses permet de contenir et de boucher de façon permanente des fuites in situ, réduisant ainsi le temps d'arrêt et le remplacement coûteux de pièces.

BELZONA®
Réparer • Protéger • Améliorer

Pour de plus amples informations, visitez Belzona.com

965 rue Newton, local 135, Québec, Québec G1P 4M4 | Tél. 418 871-4666 | S.F. 1 888 837-1867 | Télécopieur: 418 871-4970 info@belzonaquebec.com | www. belzonaquebec.com

PAR FRANCOIS MORASSE, ING.

Secrétaire

BIENVENUE PARMI NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres en règle[1].

Fondé en 1964, le SPIHQ est un Syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 1 836 cotisants en date du 12 juin 2016. De ce nombre, 1 693 sont membres en règle tel que défini au point 2 du Statut 205.

Depuis la dernière parution de L'Écho, le SPIHQ a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

Hydro-Québec Équipement & services partagés		
Nom du membre	**Unité structurelle**	**Section**
Carola Altaro	Dév. de nouveaux aménag. de production	Place Dupuis 4
Philippe Cazelais	Génie civil de postes	Place Dupuis 4
Yan Lacroix	Chantiers et construction (CC)	Place Dupuis 5
Philippe Messier	Planification et estimation décon.	Place Dupuis 5
Louis Therriault	Chantiers et construction (CC)	Place Dupuis 5

Hydro-Québec Distribution		
Nom du membre	**Unité structurelle**	**Section**
Robert-Olivier Landry	Normalisation des automatismes	Place Dupuis 3
Rachid Zarroug	Projets d'évolution des systèmes TI	Complexe Desjardins 2

[1] Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer sont droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder !

TOURNÉE 2016 DU SPIHQ

Les membres du Bureau viendront à votre rencontre de septembre à novembre !

Informez-vous auprès de votre délégué pour obtenir la date et le lieu de la réunion pour votre section syndicale.

Le document « Tournée 2016 du SPIHQ » est disponible sur le site web du SPIHQ (www.spihq.qc.ca), à l'onglet « Documents », dans la section réservée aux membres.

Préparez vos questions... et au plaisir d'échanger avec vous bientôt !

DELTA
TRANSFORMERS
TRANSFORMATEURS
BÂTIR POUR L'AVENIR
Spécialiste de la conception et
la fabrication de solutions novatrices.
Une qualité de produits inégalée grâce à son
procédé d'imprégnation sous vide à l'époxyde
E.V.I.
DELTA
LA TOUCHE
Synonyme de qualité
www.delta.xfo.com

TESEO
www.teseoair.com
Teseo Canada
Sherbrooke, QC
819-823-2179
canada@teseoair.com
20 YEARS WARRANTY
VPFlowScope
Solutions innovatrices
pour systèmes d'air comprimé
MESUREZ
GEREZ
AMÉLIOREZ
30% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DANS LES SYSTÈMES D'AIR COMPRIME

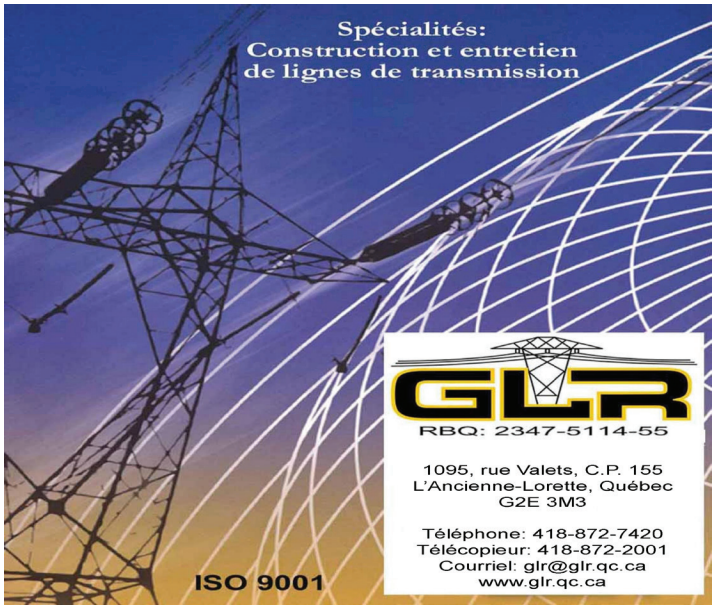
Spécialités:
Construction et entretien
de lignes de transmission
GLR
RBQ: 2347-5114-55
1095, rue Valets, C.P. 155
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2E 3M3
Téléphone: 418-872-7420
Télécopieur: 418-872-2001
Courriel: glr@glr.qc.ca
www.glr.qc.ca
ISO 9001

Installez-vous des disjoncteurs GL315/318 ou HPL 362-550B2/800B4
3 heures de support offertes
pour vos tests de
déplacement avec
nos kits ZMS et ZLR !
Kit ZMS
Kit ZLR
Zensol.com
514-333-3488

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

PAR YVAN CHARBONNEAU, ING., MBA

Trésorier

	Au 18 oct. 2015		Au 15 nov. 2015		Au 10 janv. 2016		Au 21 fév. 2016		Au 17 avril 2016		Au 15 mai 2016	
	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%
Classe 4 *					1	0,1%	1	0,1%			1	0,1%
Classe 5 *	2	0,1%	2	0,1%	2	0,1%	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%
Classe 6 *	44	2,4%	44	2,4%	44	2,4%	45	2,5%	42	2,3%	42	2,3%
Classe 7 *	36	2,0%	36	2,0%	36	2,0%	39	2,1%	44	2,4%	45	2,5%
Niveau I	177	9,8%	178	9,9%	173	9,6%	171	9,4%	172	9,4%	169	9,3%
Niveau II	1171	64,9%	1168	64,7%	1171	64,7%	1169	64,3%	1175	64,5%	1181	64,5%
Niveau III	343	19,0%	346	19,2%	350	19,4%	359	19,8%	357	19,6%	356	19,5%
Niveau IV	30	1,7%	31	1,7%	31	1,7%	29	1,6%	29	1,6%	29	1,6%
Total Membres	**1803**		**1805**		**1808**		**1816**		**1822**		**1826**	
Hommes	1429	79,3%	1430	79,2%	1433	79,3%	1438	79,2%	1442	79,1%	1445	79,1%
Femmes	374	20,7%	375	20,8%	375	20,7%	378	20,8%	380	20,9%	381	20,9%

** Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16.06.1 ou 16.06.2 de la convention collective.*

---

2 chèques-cadeaux d'une valeur de 50 $ à gagner chaque semaine échangeable à l'achat d'articles offerts en ligne à la Boutique Coop Hydro-Québec.

DES NOUVELLES DE VOTRE COOP

Depuis plus de 28 ans, la **Coop Hydro-Québec** s'est fait connaître par la qualité de son service d'assurance voyage, mais saviez-vous que votre Coop c'est une foule d'autres privilèges tout aussi intéressants ?

La Coop Hydro-Québec compte à l'heure actuelle près de **16 000** membres, employés et retraités d'Hydro-Québec. **En faites-vous partie ?** Plus nous serons nombreux à adhérer à notre coopérative de consommation, plus grand sera notre pouvoir de négocier auprès de nos fournisseurs accrédités des tarifs avantageux pour nos biens et services, entre autres :

- billets de spectacles • assurances • conférences
- voyages • activités • boutique en ligne • concours

Pour en profiter, vous devez simplement devenir membre en payant votre part sociale de 10 $ seulement. Vous payez une fois, c'est tout ! Aucune cotisation annuelle !

Pour en savoir plus, visitez le **www.coophq.com** et contactez-nous au **1-800-363-4940** ou par courriel à **info@coophq.com**

Fier partenaire d'hydro-Québec depuis 20 ans

ThyssenKrupp

Pour tous vos besoins en métaux et plastique industriel

ThyssenKrupp Matériaux NA

4700, chemin du Bois-Franc, St-Laurent (Québec) H4S 1A7
Téléphone : **514 337-0161**
Ligne directe : **514 789-1639**, Télécopieur : **514 745-2968**

Air Labrador dessert plus de destinations que tout autre transporteur aérien avec plus de 15 destinations au Québec.

AIR LABRADOR
Esprit du Nord
1.800.563.3042

MacLean™
POWER SYSTEMS

Homologué ISO 9001 (2008)

Concepteur et manufacturier de produits reliés à la construction et à l'entretien des réseaux électriques.

Alain Quenneville, ing.
Directeur, Recherche et Développement

225 Ford, Châteauguay
(Québec) Canada J6J 4Z2
Téléphone : (450) 716-2236
Sans frais : 1-877-696-0520
Télécopieur : (450) 692-5670
Internet : www.macleanpower.com

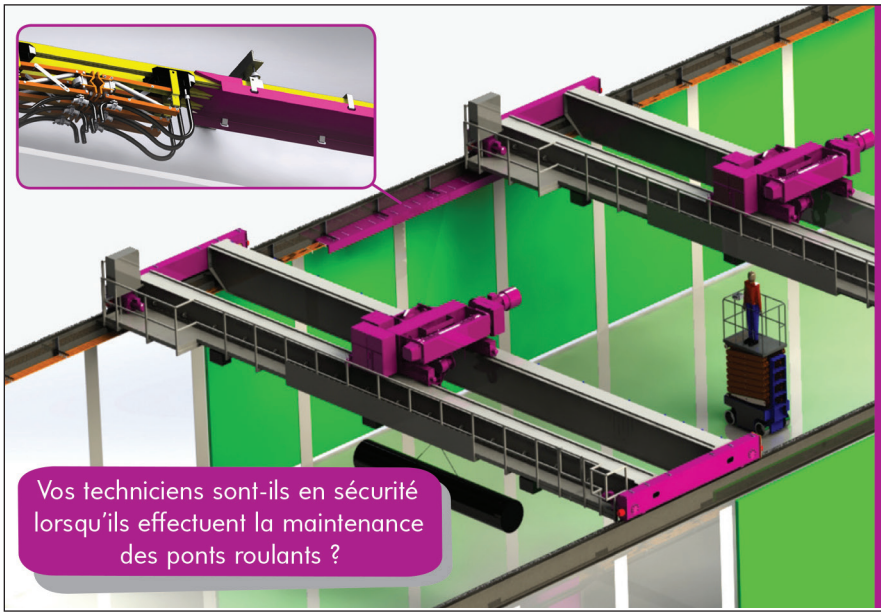

fives

Le dérailleur de collecteurs de courant

Une solution innovante pour assurer la sécurité.

Supprime le risque de collisions de ponts roulants lors de vos travaux d'entretien.

- Simple à installer
- Léger et facile à manipuler
- Adaptable à tous les ponts

Récompensé Grand Prix innovation 2015 par la CSST

Fives Services inc.
1580 Rue Provinciale,
Québec, Qc, Canada G1N 4A2
1 418 656-9140 / 1 800 361-5123
www.fivesgroup.com/servicecanada

NOMINATIONS ENTÉRINÉES

PAR FRANCOIS MORASSE, ING.

Secrétaire

L'Écho vous présente les ingénieurs dont la nomination sur un poste ou comme chargé d'équipe a été entérinée par le Comité de Nomination des Ingénieurs (CNI) au 16 juin 2016.

Nom du titulaire	No d'affichage / CNI	Titre du poste	Unité	Division	Ville
Bédard, Jérémie	675 (2016-06-16) 43141 (169831)	Ingénieur Soutien technique Génie électrique	Support technique Production LGR Ouest	HQP	Rouyn-Noranda
Bélanger, Didier	675 (2016-06-16) 42796 (170147)	Ingénieur	Lignes de transport	HQESP	Montréal
Bélec, Sylvain	673 (2016-05-12) 41401 / 43225 (169767/169760)	Ingénieur de projets	Ingénierie Réfection	HQESP	Montréal
Bérubé, Annie	674 (2016-05-26) 43104 (169807)	Ingénieur en génie civil	Règlement sûreté barrages et infra.	HQP	Montréal
Biley, Irène	675 (2016-06-16) IGEE	Ingénieur automatismes	Commande, mesure et surveillance	HQP	Montréal
Bouchard, Pierre-Luc	675 (2016-06-16) 42787 (170162)	Ingénieur	Lignes de transport	HQESP	Montréal
Bouthot, Martin	674 (2016-05-26) 40283 (169783)	Ingénieur	Études de sécurité	HQP	Montréal
Carrier, Samuel	674 (2016-05-26) 42761 / 43232 (169771/169798)	Ingénieur	Normalisation	HQESP	Montréal
Crook, James	675 (2016-06-16)	Chargé d'équipe	Solutions technologies opération. /équipe câblage, admin. et homologation	VPTI	Montréal
De Senneville Leclair, Sébastien	674 (2016-05-26) 34053 (169238)	Ingénieur en génie civil	Barrages et ouvrages de génie civil	HQP	Beauharnois
Desjardins, Étienne	675 (2016-06-16) 42793 (170146)	Ingénieur	Lignes de transport	HQESP	Montréal
Desrochers, Alexis	675 (2016-06-16) 42791 (170143)	Ingénieur	Lignes de transport	HQESP	Montréal
Don, Antonin	674 (2016-05-26) 43106 (169787)	Ingénieur en génie civil	Règlement sûreté barrages et infra.	HQP	Montréal
Dubé, André	675 (2016-06-16)	Chargé d'équipe	Architec., planif. et conception des services admin. de télécom./équipe Téléphonie	VPTI	Montréal
El-Fashny, Manar	673 (2016-05-12) 42184 / 43237 (169822/169821)	Ingénieur	Projets Territoire Ouest	HQESP	Montréal
Fortin, Dany	673 (2016-05-12) 37386 (169813)	Ingénieur	Études d'appareillage	HQT	Montréal
Gonthier, Pierre-Olivier	675 (2016-06-16) 44918 (170309)	Ingénieur	Appareillage majeur et câbles	HQESP	Montréal
Guilbeault, Josée	675 (2016-06-16)	Chargé d'équipe	Architec., planif. et conception des services admin. de télécom. / équipe Centre de contact	VPTI	Montréal
Hamel, Jean-Frédéric	673 (2016-05-12) 42769 (169799)	Ingénieur	Équipe postes - Québec	HQESP	Québec
Harvey, Luc	674 (2016-05-26) 43103 (169806)	Ingénieur en génie civil	Règlement sûreté barrages et infra.	HQP	Montréal
Hurteau, Caroline	673 (2016-05-12) 39396	Conseiller Planif. et estimation	Planification et estimation décon. (PE)	HQESP	Montréal
Kanoun, Ali	673 (2016-05-12) N/D	Chef centre contacts clients	Activités CCC - Montréal	HQD	Montréal
Khosravi, Barmak	675 (2016-06-16)	Chargé d'équipe	Architec., planif. et conception des services admin. de télécom. / équipe Réseautique	VPTI	Montréal
Leclair, Catherine	673 (2016-05-12) 8671	Chef Surveillance BOGC	Barrages et ouvrages de génie civil	HQP	Shawinigan
Levasseur, Jérôme	675 (2016-06-16) 41381 (169757)	Ingénieur mécanique	Diagnostic, pérennité et projets	HQP	Baie-Comeau
Lirette-Durand, Nicolas	675 (2016-06-16) 44919 (170348)	Ingénieur	Appareillage majeur et câbles	HQESP	Montréal
Lord, André	675 (2016-06-16) 42941 (169808)	Ingénieur en mécanique	Appareillage électrique de poste	HQESP	Montréal
Nasui Apetroaie, Beatrice	675 (2016-06-16) 42969	Conseiller planif. Et estimation I	PE Réfection de centrales	HQESP	Montréal
Otis, Mélanie	675 (2016-06-16) 42785 (170149)	Ingénieur	Lignes de transport	HQESP	Montréal
Ouellet, Pierre	675 (2016-06-16)	Chargé d'équipe	Architec., planif. et conception des services admin. de télécom. / équipe WIFI et petits projets	VPTI	Montréal
Poirier, Jonathan	673 (2016-05-12) 39102 (169762)	Ingénieur en électricité	Essais spécialisés de transport	HQT	Varennes
Rohmer, Mathieu	675 (2016-06-16) 42882 / 43284 (169790/169801)	Ingénieur en électricité	Appareillage électrique de poste	HQESP	Montréal
Savard, Sylvain	673 (2016-05-12)	Chargé d'équipe	Stratégies d'intégration et projets spéciaux	HQD	Montréal
Spénard, Alain	673 (2016-05-12) 43231 / 43061 (169804/169770)	Ingénieur	Commande de transport	HQESP	Montréal
St-Jean, Ann	674 (2016-05-26) 38663 (169282)	Ingénieur en génie civil	Maintenance Barrages et infrastrutures	HQP	Vaudreuil
Sylvain, Jean-Marc	675 (2016-06-16) 38621 (169279)	Ingénieur en génie civil	Maintenance Barrages et infrastrutures	HQP	Vaudreuil
Vézina, Antoine	674 (2016-05-26) 42702 / 43224 (169766/169797)	Ingénieur en électricité Projets	Projets Territoire Nord	HQESP	Chicoutimi

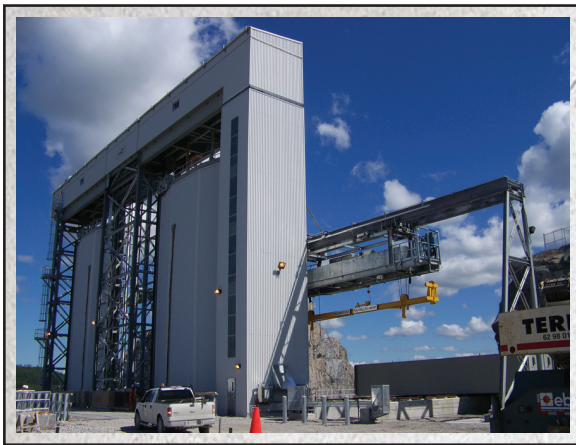

CANMEC INDUSTRIEL

1750 La Grande, Chicoutimi, Québec G7K 1H7
www.canmec.com
Tél. : **(418) 543-6161** • Fax : **(418) 543-5564**

Depuis 1988, **Canmec Industriel**, membre du **Groupe Canmec**, est reconnue comme un chef de file dans la conception, la fabrication et l'installation d'équipements hydromécaniques.

Nous sommes fiers d'avoir participé activement à la réalisation des plus grands projets d'Hydro-Québec. Les centrales de Péribonka, Toulnoustouc, Grand-Mère, Sainte-Marguerite 3, La Grande, Beauharnois, Pont-Arnaud, Chûte Garneau, Eastmain 1 et 1A, Rupert et plus récemment La Romaine sont des exemples parmi tant d'autres de nos réussites.

Litel

INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES,
CONSTRUCTION DE LIGNE DE DISTRIBUTION,
RÉSIDENTIELLE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

465, rue Métivier
Québec (Québec)
G1M 2X2

Tél. : **418 527-5643**
Fax : **418 527-5603**

adm.litel@litel.ca
www.litel.ca

Lic. R.B.Q. 1840-2669-47

BEMAG.ca
TRANSFORMATEUR TRANSFORMER

Division PIONEER POWER SOLUTIONS

TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE

Jusqu'à
- Classe 35 KV
- 10 MVA

Cuivre et Aluminium

Haute Efficacité énergétique

Service et Qualité garantie

Tél: 800-822-3565 • www.bemag.ca

BEMAG répondra à vos besoins pour les transformateurs de puissance

Desjardins
Caisse Hydro

Pour connaître notre offre VIP, prenez rendez-vous avec un de nos conseillers.

1-800-340-1322
CAISSEHYDRO.COM

Une équipe d'experts à votre service!

Les Papiers Montreal Paper Cutting Inc.

Convertisseurs de papier

Pour tous vos besoins dans le papier industriel

Ofer Reshef

1825, rue Cabot, Montréal, Québec, Canada H4E 1E2
Tél. : 514-765-0990 poste 209 Fax : 514-765-3091
Sans frais : 1-877-765-0990

www.mpcpaper.com

Ingénierie électrique sur mesure

Leader dans l'application de solution innovatrice dans la transformation et la distribution de l'énergie

Flexible et facilement adaptable
Structure en profilé d'aluminium

TECHNOLOGIES DUAL ADE
dual-ade.com

Fabrication et conception d'appareillages électriques de 480 V à 38 kV, conformément à IEEE et CSA

4025, rue Letellier, Sherbrooke (Québec) J1L 1Z3
Tél. : 1 819 829-2100 Télec. : 1 819 829-2363 info@dual-ade.com

Canon

Pour tout ce qui compte

Groupe des solutions d'impression professionnelle
www.canon.ca 1-800-561-3590

CONVAL QUÉBEC

FOURNISSEUR OFFICIEL
HYDRO-QUEBEC

www.CONVALQUEBEC.com

WORCESTER

MÉCANISME
DE CADENASSAGE
V60 INVIOLABLE

PRESSION
6000 PSIG

PRESSION
5000 PSIG

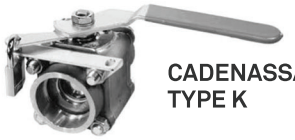

CADENASSAGE
TYPE K

ASCO

NOUVELLE GÉNÉRATION

AVANTAGES : AC ET DC SUR
LA MÊME BOBINE, PRESSION MAXIMUM
IDENTIQUE EN AC OU DC INRUSH CURRENT 2
WATTS MAXIMUM PENDANT 2 MS, MOINS DE
DÉGAGEMENT DE CHALEUR.

PRODUITS RÉGULIERS

INRUSH CURRENT :
40 À 140 VA

HOLDING CURRENT :
16 À 35 VA

KUNKLE

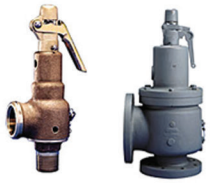

ASHCROFT

Québec / T. 418.687.5432
infoquebec@convalquebec.com

Dorval / T. 514.332.2301
infomontreal@convalquebec.com

Rouyn-Noranda / T. 819.797.8700
info@convalbrunette.com

lumen

Votre
partenaire officiel !

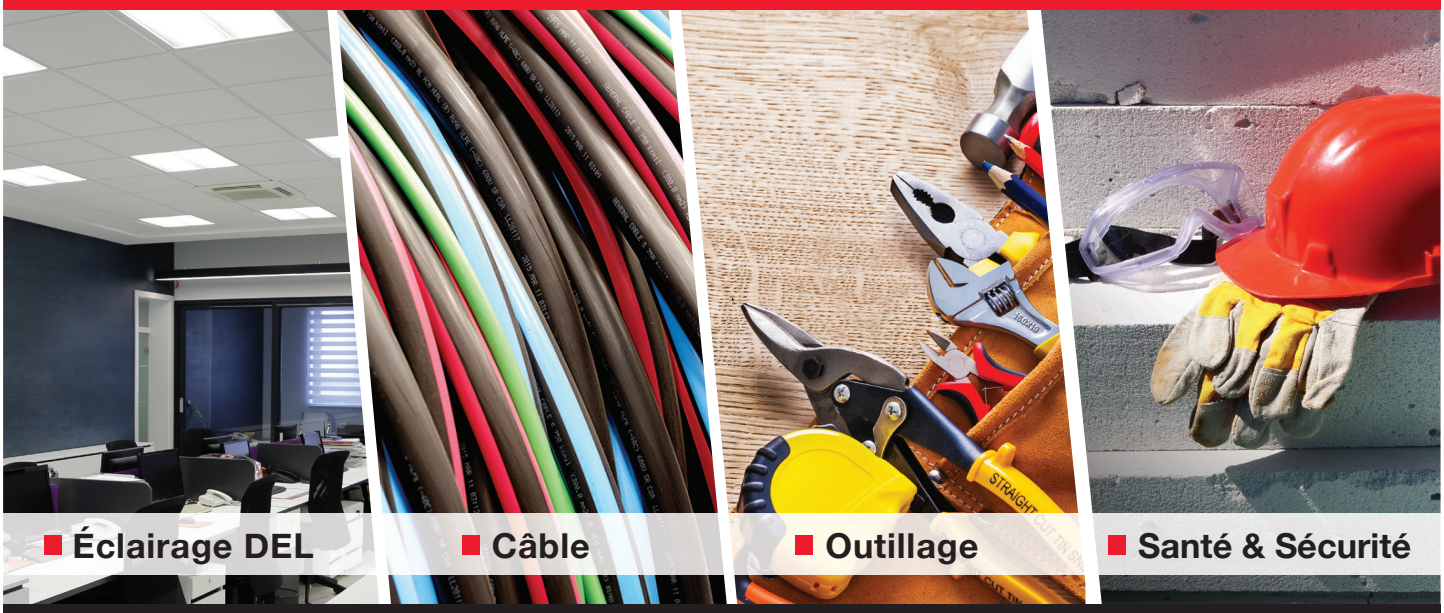

PLUS DE 30 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

lumen.ca

70 ANS D'INNOVATION
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Giant®
Améliorer la vie au quotidien

Fièrement canadien

Une marque de confiance.
Innovation et confort à votre portée.

GREENFOAM
EC Logique
Des chauffe-eau conçus pour vous, par des gens de chez nous!
giantinc.com
Une entreprise familiale depuis 1945

AU SERVICE D'HYDRO-QUÉBEC
DEPUIS PLUS DE 47 ans
COH inc.

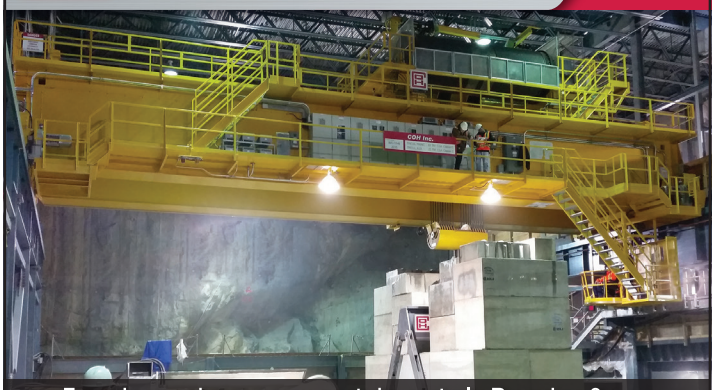

Fournisseur du nouveau pont de centrale Romaine-3
Capacité : 380/25 tonnes métriques

CONCEPTION • FABRICATION • INSTALLATION

- PONTS ROULANTS DE CENTRALE
- PORTIQUES
- RELEVEURS DE POUTRELLES
- TREUILS DE VANNES
- VANNES ET SUPERSTRUCTURES
- MODERNISATIONS
- SERVICE, INSPECTIONS, RÉPARATIONS, PIÈCES DE RECHANGE

Groupe CRC · Certifié ISO 9001:2008 · CMAA

COH inc. 801, boul. du Curé-Boivin, Boisbriand, QC, Canada J7G 2J2
Tél. : 450 430-6500 / 800 831-6509 / 800 363-6501
Fax : 450 430-6611 sales@coh.ca www.coh.ca

www.cablek.com
Magasinez en ligne

INDUSTRIES Cablek

Les Experts en Câblages

Fabrication de câblage et faisceaux
Installation de câblage structuré
Câblage fibre-optique
Câblage audio/vidéo

Plus de 30 ans au Québec

(514) 421-7171
180, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec) H9R 5P9
ventes@cablek.com